



Journal dérailleur

l'heuro

vélo

N°97

Novembre
2021



**DOSSIER / POINT
SUR LA MARCHÉ**

**POINT SUR :
LES TERRITOIRES**

SOMMAIRE



DOSSIER - LA MARCHE / 4-10

La ville à pied, c'est la ville pour tous !

Le 1^{er} « baromètre des villes marchables »

Des enfants dans la ville ?

À chacun sa croix ?

Marche Nordique sur Hazebrouck

TERRITOIRE / 10-15

Balade piétonne de Dieppe à Lambersart

Randos vélos

La cartographie OpenstreetMap : l'opium du complétiste* cycliste.

A Dunkerque, deuxième festival à vélo !

Vivons St Amand les Eaux à vélo !!!

Passe le temps, restent les aménagements...

« I have a dream »

SUR MON VÉLO / 16-19

Dos à dos

La Vélodyssée : Royan à St Jean de Luz

On veut du bruit (mais juste celui nécessaire)

Balade à vélo ...

DIVERS / 20-22

L'ADAV Y ÉTAIT / 23-31

Dans les antennes

Dans les institutions

AGENDA / 32

INDICE SEMESTRIEL DU CEREMA / 32

ÉDITO

Sur de courtes distances, la marche est le mode de déplacement le plus simple et le plus écologique. Elle est en outre accessible à tous, ou presque, quelle que soit sa situation économique.

Comme la pratique du vélo, la marche est excellente pour la santé et contribue également à l'apaisement de nos villes, au développement du commerce local et à la création de liens entre les individus.

Lors de nos échanges avec les institutions, nous avons toujours refusé une réduction de la place accordée au piéton au profit d'une nouvelle place accordée au cycliste. La récupération d'espace public doit en effet être le résultat d'un rééquilibrage au détriment du mode de déplacement à qui on a donné beaucoup trop de place dans les dernières décennies.

Cela nous a amenés à adopter de nouveaux statuts en 2017 pour inclure officiellement la marche dans notre champ d'action (statuts votés à la quasi-unanimité des adhérents de l'association). Coupures urbaines, stationnement toléré sur le trottoir par les autorités, poteaux multiples, réduction de la taille des trottoirs au minimum légal lors des réfections de voirie, absence de trottoir dans certaines communes, travaux induisant des détours importants pour les piétons, carrefours dangereux... marcher dans nos villes n'est pas toujours aisé et peut devenir compliqué pour les personnes âgées, en situation de handicap, accompagnées de jeunes enfants... et cela est confirmé par les résultats du premier baromètre des villes marchables paru en septembre 2021.

Ces résultats confirment ainsi qu'il est nécessaire d'apaiser la circulation des véhicules motorisés considérée comme « gênante », voire « insupportable » pour les piétons afin de développer la marche. Il est en outre indispensable de sanctuariser les cheminements piétons, en particulier en luttant contre le stationnement des véhicules motorisés sur les espaces dédiés aux piétons. De plus, la cohabitation « vélo-piéton » doit être limitée au maximum.

Il ressort également de l'enquête qu'il est attendu d'apaiser les abords des écoles, ces espaces étant perçus comme dangereux pour les enfants. Cela conforte l'ADAV, à travers son centre ressource en écomobilité (CREM), dans ses actions visant à créer des rues scolaires dans nos communes. Les choix politiques dans les années à venir seront cruciaux pour donner envie aux citoyens de se déplacer autrement qu'en voiture... L'ADAV continuera à œuvrer pour que ces choix soient les bons pour développer les mobilités actives et le vivre ensemble dans l'espace public... Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés !

Yannick PAILLARD
Président

DOSSIER

LA VILLE À PIED, C'EST LA VILLE POUR TOUS !



Il y a deux modes actifs, le vélo, et celui qu'on oublie toujours parce qu'il est évident : la marche. Et pourtant, c'est le moyen le plus simple, le moins cher et le plus respectueux de l'environnement.

La marche est pratiquée par toute la population à l'exception des personnes handicapées. C'est le premier geste d'autonomie d'un enfant, c'est un mode de déplacement que peuvent utiliser beaucoup de nos aînés, même à un âge avancé.

La crise sanitaire nous a rappelés que marcher était aussi un plaisir, dont nous avons été frustrés pendant plus de deux mois, qu'elle nous permettait de fréquenter et de soutenir le commerce de proximité et que nos villes renfermaient des trésors que nous avons oubliés.

La marche répond à de nombreux enjeux de santé publique : tout le monde sait qu'il faut marcher une demi-heure par jour pour lutter contre le surpoids, le diabète, les maladies cardio-vasculaires... On oublie souvent que, dans certains cas, on peut aller travailler à pied, qu'on peut faire ses courses au centre-ville au lieu de

prendre sa voiture pour fréquenter les grandes surfaces commerciales, qu'on peut aller lire son journal au parc voisin...

Pour retrouver le goût de la marche, nous avons besoin de confort et de sécurité mais aussi de qualité des espaces publics : plantations, toilettes, éclairage, mobilier urbain et en particulier de bancs qui sont indispensables aux personnes à mobilité réduite. **Une personne qui a du mal à marcher ne sort plus de chez elle si elle n'a pas l'assurance qu'elle peut fractionner son trajet et s'asseoir sur un banc, un muret, la margelle d'un bassin, ce qui est mauvais pour sa santé et son insertion sociale.**

Dans tous les cas, nous avons besoin d'un environnement favorable dont le support emblématique est le trottoir. **Cette partie de la voirie doit être réservée aux piétons et débarrassée de ce qui fait obstacle à la marche : circulation des vélos et des trottinettes électriques, dépose d'objets encombrants, poubelles, objets utiles mais mal positionnés (bancs, signalétique).** La continuité des cheminements piétons est une condition nécessaire à la marche, indispensable mais insuffisante.

Les déplacements des piétons ne peuvent pas être caractérisés uniquement en termes de flux : ils ne peuvent pas être canalisés dans des cheminements réservés. À la différence d'un cycliste, le piéton n'hésite pas à faire un détour, par le jardin voisin, à traverser la rue et revenir ensuite sur ses pas, pour faire un achat par exemple, à user de raccourcis. Cette liberté a un corollaire : c'est l'ensemble de l'espace public qui est concerné. **Les déplacements à pied aident à améliorer la qualité urbaine en faisant émerger les besoins des marcheurs.**

Par rapport aux contraintes du réchauffement climatique, la marche est la première des écomobilités. Elle joue par ailleurs un rôle important : elle suscite et justifie des dispositions qui sont par ailleurs utiles à tous. Les espaces plantés dans la ville sont un outil efficace permettant de faire baisser la température de l'air grâce au mécanisme d'évaporation des végétaux. Les arbres, qui doivent être plantés en pleine terre si possible, apportent aussi de l'ombre aux piétons.

Favoriser les déplacements à pied en ville c'est acquérir ensemble usagers, techniciens, élus, une culture de la marche. **Après plus d'un siècle de promotion de l'automobile, cette culture de la marche a disparu au détriment de notre santé, de nos relations sociales et de la qualité**

de l'environnement. Nous ouvrons la porte du garage sans nous demander s'il n'y a pas un autre moyen d'accéder à notre destination.

Pour recréer une culture de la marche, c'est dès l'enfance qu'il faut faire découvrir le plaisir du déplacement à pied et donc renoncer, en tant que parent, chaque fois que c'est possible, à un transport en voiture. Pour un enfant, marcher est un enjeu de santé mais aussi un moyen de découverte de son environnement naturel et social, de la localité où il habite, des commerces et des services qu'il pourra utiliser plus tard... C'est pourquoi le soin apporté au chemin de l'école, à la mutualisation des trajets de type « Pédibus », la tenue d'évènement de rue de type « Rues aux enfants » sont des apports importants pour la ville de demain, la ville pour tous. •

Rue de l'Avenir

Le collectif « Place aux piétons » (Rue de l'Avenir, 60 millions de piétons et la FF Randonnée) a lancé un sondage national « Le baromètre des villes marchables » dont les résultats sont disponibles sur les sites des trois partenaires.

LE 1^{ER} « BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES »

Le collectif « Place aux piétons » a mené une enquête nationale en ligne du mois de décembre 2020 au mois de mars 2021 afin d'évaluer la « marchabilité » des villes. Ce premier baromètre vient dans la continuité de celui des villes cyclables de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Ainsi, de plus en plus de dispositifs se développent en France afin d'évaluer les mobilités actives sur les territoires. Ces outils d'évaluation permettent de mobiliser autour de ces enjeux d'actualité aussi bien les citoyens que les femmes et hommes politiques.

Pour cette première édition, le baromètre a reçu 68510 réponses avec près de 200 villes évaluées. Ce sondage d'opinion reste tout de même à relativiser dans la mesure où il ne s'appuie pas sur un échantillon représentatif des Français,

puisque'il se base uniquement sur des répondants volontaires.

QUELS SONT LES RÉSULTATS ?

...

• Profil des répondants

62% de l'ensemble des répondants indiquent marcher tous les jours ou presque et 54% déclarent que la marche est leur mode de déplacement principal. La large majorité des répondants marchent en ville. 82% des personnes ayant répondu déclarent marcher pour aller au travail, faire ses courses ou des démarches administratives.

• Piétons et autres mobilités

Plus les communes sont grosses, plus les répondants considèrent l'importance d'une séparation entre piétons et véhicules motorisés. « 60% précisent vivre de façon insupportable ou gênante la circulation des véhicules motorisés ». Idem pour la cohabitation avec les autres mobilités actives (vélos, trottinettes, etc). D'ailleurs, 54% de l'ensemble des répondants pensent que les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité pour les piétons ».

En outre, plus les villes sont grandes, plus le stationnement des véhicules motorisés sur les espaces dédiés aux piétons semble fréquent.

À noter que les piétons semblent globalement satisfaits de l'accès aux transports en commun à pied.

• Le sentiment de sécurité

Concernant le déplacement des PMR (personnes à mobilité réduite), 63% des répondants à l'enquête estiment qu'il est dangereux pour ce public de se déplacer à pied. Globalement les personnes en situation de handicap, seniors et jeunes enfants sont un public souvent sous-représenté dans les enquêtes. Ici plus de 76% des PMR jugent les trottoirs encombrés et inadaptés à leurs déplacements.

De plus, 60% des enquêtés pensent que se rendre à pied à l'école est dangereux pour les enfants.

Enfin, même si les gens se sentent plutôt en sécurité pour se déplacer à pied dans leur commune, ils mettent en avant les difficultés pour relier les villes entre elles en marchant.

• Les efforts de la commune

Une large majorité de répondants estiment que leur commune n'est pas assez réactive aux besoins des piétons. Ainsi sont attendues principalement des actions de promotion des déplacements à pied et une régulation des conflits avec les véhicules automobiles (trop de voitures sur les voies piétonnes).

Il y a également une demande assez forte en terme de besoin de signalétique et d'informations pour guider le piéton (55% des répondants).

• Les aménagements et équipements

Au niveau des aménagements, 54% des répondants ressentent que les traversées de carrefours et le contournement des ronds-points sont dangereux pour les piétons.

Parmi les répondants, les « non-marcheurs » (qui ne se déplacent pas -ou très peu- à pied) soulignent en priorité le manque d'aménagements adaptés pour piétons.

Ainsi, la principale amélioration attendue par les piétons est d'avoir des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés. Et ce, quel que soit la taille de la commune concernée. Ensuite les piétons demandent de :

- Réserver les trottoirs à leur usage
- Avoir une verbalisation accrue pour le stationnement gênant
- Réduire la vitesse de circulation en ville
- Constituer un réseau complet de cheminements piétons

• Le confort de marche

Pour le confort de leurs déplacements, les piétons demandent aussi l'installation d'espaces de repos, toilettes et points d'eau (70% souhaitent ce type d'aménagements). Mais aussi de végétaliser les espaces publics (ombre, ambiance urbaine).

Cela varie selon l'âge du répondant. Ainsi les moins de 34 ans mettent plus en avant l'environnement et la végétalisation, alors que de 35 à 65 ans les questions de la modération de la vitesse et la verbalisation du stationnement sont considérées comme plus importantes. Enfin, les plus de 65 ans privilégient un usage exclusif des trottoirs aux piétons ainsi que des points d'eau et de repos.

Amandine Gabriels

Pour voir l'ensemble des résultats dans le détail, c'est par ici

<http://placeauxpietons.fr/>

DES ENFANTS DANS LA VILLE ?

Constats actuels : enfants et jeunes marchent moins !

Actuellement on observe une baisse des déplacements à pied chez les enfants et adolescents. Ainsi, d'après l'EMD (enquête ménage déplacement) de la MEL en 2016, la part modale de la marche chez les jeunes a baissé de 7% en 10 ans.

Et a contrario, ces enfants ont été plus passagers d'automobiles que marcheurs dans leurs déplacements quotidiens. Les enfants semblent donc être de moins en moins autonomes dans leurs déplacements, ils se déplacent de moins en moins seuls. Ceci est dû à plusieurs faits : augmentation du danger réel et ressenti lors des déplacements des enfants avec la hausse du nombre d'automobiles en circulation, craintes des parents à l'égard des violences urbaines, évolution des normes de responsabilité parentales, etc.

Ainsi le déplacement des enfants questionne, car petits ils sont déplacés par leurs parents (bras, poussettes) (Breviglieri, 2015) et puis en grandissant ils sont de plus en plus autonomes dans leur mobilité. Or on observe une diminution de la mobilité autonome des enfants (Depreau, 2013) et cela a des conséquences. Cette réduction de la mobilité autonome, en plus d'avoir des impacts bien connus sur la santé des enfants (en lien avec la sédentarité), impacte aussi leur identité spatiale. En effet, le fait de marcher participe à construire une perception mentale de son lieu de vie, son environnement proche. Cela permet de cartographier, mémoriser mentalement les lieux fréquentés et de mieux se repérer. La perception à l'intérieur d'un véhicule motorisé est totalement différente, notamment liée à la vitesse de déplacement.

Nous avons tous déjà vécu cela : la perception d'un territoire change selon le mode de déplacement utilisé. Par exemple, lorsque nous effectuons un trajet d'un point A à un point B en métro, nous ne connaissons que deux points de repères : l'environnement immédiat du lieu de départ et d'arrivée. La marche ou le vélo sont de bons moyens de découvrir l'espace existant entre les deux et permettent de se repérer plus aisément. Or, l'évolution de la forme et de la taille des villes qui se sont de plus en plus étalées, avec le développement des transports en commun et



l'apparition de la voiture (permettant d'aller plus loin et plus vite) ont fait perdre ce lien qui existait entre les habitants et leur territoire via la marche à pied.

Aujourd'hui, on a tendance à revenir à un mouvement dit « de lenteur », on parle de plus en plus de « local » et cela passe aussi par une redécouverte à pied de son territoire de vie. Récemment avec les confinements vécus, combien de citoyens ont redécouvert leur quartier dans le périmètre limité de quelques kilomètres ? Des choses qu'ils ne connaissaient pas avant cette période et que les restrictions les ont poussés à découvrir ?

Ce mouvement rappelle celui du concept de la « ville du quart d'heure » (Carlos Moreno) : c'est le principe de trouver près de chez soi tout ce qui est essentiel. Pour faire ses courses, pour travailler, pour pratiquer des loisirs, pour se cultiver, pour se soigner. Tout cela doit être accessible à moins de 15 minutes à pied et à 5 minutes maximum à vélo, et donc sans prendre la voiture.

« Moi ce que je propose avec la ville du quart d'heure ce n'est pas une baguette magique... je propose un voyage, je propose un chemin, je propose une voie qui rééquilibre le volet écologique, économique et social. C'est-à-dire une ville qui soit vivable, viable et équitable. »

Carlos Moreno, urbaniste



Dans cette même optique, pour donner envie aux enfants et aux habitants de marcher, l'idée est aussi de pouvoir rendre la ville ludique, notamment via des événements comme les rues aux enfants, mais aussi via des aménagements pérennes qui peuvent rendre la ville amusante (marquage d'animation dans des aires piétonnes, zones de rencontres, etc). Par exemple à Lille, des designers ont mis en valeur des cheminements piétons pour enfants : de l'école jusqu'à la cantine, en mettant de la couleur sur les pavés, des personnages ludiques sur les potelets, etc.



« Une ville ludique est une ville où il fait bon marcher »

Sonia Lavadinho et Yves Winkin

Ainsi, la pratique des modes actifs (marche et vélo) est un bon vecteur pour apprendre à se repérer et à se déplacer facilement, car les points de repères sont multipliés. Nos horizons sont ainsi élargis et nous avons une vision plus globale du territoire. Cela est valable pour tous, aussi bien enfants qu'adultes. •



Amandine Gabriels

À CHACUN SA CROIX ?

Dans ma ville, de nombreux obstacles peuvent décourager la circulation pédestre, particulièrement pour les personnes qui, du fait de leur condition physique, sont plus fragiles.

J'avais déjà eu l'occasion d'entendre une de mes voisines, assez âgée, qui limitait ses sorties car elle craignait de tomber à cause des voitures stationnées sur le trottoir. J'avais également discuté avec une personne en fauteuil qui faisait des détours pour éviter certaines rues impossibles à prendre en fauteuil : « sur un trottoir, vous avez des poubelles et sur celui d'en face des voitures garées... ».

Cette année, par suite d'un accident, ma fille n'a pu se déplacer qu'en fauteuil roulant pendant quelques mois. Son lycée n'est qu'à un kilomètre de la maison mais ce fut le parcours du combattant

« sur un trottoir, vous avez des poubelles et sur celui d'en face des voitures garées... »

pour l'y mener. Il y a d'une part des problèmes intrinsèques à la voirie comme le trottoir irrégulier ou trop étroit. Ces problèmes, je l'espère, seront traités lors des prochaines réfections. D'autres sont plus simples à corriger comme l'absence de passages piétons : sur plusieurs intersections, il n'y a que 3 passages piétons. Pour traverser, il faut donc le faire en trois fois au lieu d'une, et à chaque fois « escalader » la bordure du trottoir pour la redescendre quelques mètres plus loin (d'autant qu'il n'y a pas d'abaissé de trottoir partout).

La multitude de panneaux indicateurs, parfois très mal placés sur le trottoir, est également un véritable frein à la mobilité. D'autres difficultés sont causées par le comportement des automobilistes qui se stationnent sur le trottoir. A plusieurs reprises, des difficultés pour sortir ou entrer dans ma maison avec le fauteuil roulant

pour cause de stationnement sur trottoir. J'ai ainsi demandé à un automobiliste de bouger sa voiture car ma fille ne pourrait pas sortir de la maison en fauteuil, il m'a répondu « à chacun sa croix ».



Sortir de chez soi



Manque un passage piéton

Pour une personne en fauteuil, mais également pour une personne âgée, c'est compliqué, voire dangereux, de descendre puis de remonter un trottoir à chaque fois qu'une voiture y est stationnée. Une fois, ma fille a voulu prendre le bus, seule en fauteuil roulant. Aucune difficulté au niveau du bus, mais, lors de son retour, arrivée à 20 mètres de la maison, j'ai dû aller la chercher car elle était bloquée par du stationnement gênant sur trottoir. De fait, pour contourner les endroits où les obstacles sont trop fréquents, nous avons dû modifier (et donc allonger) le trajet jusqu'au lycée, ce qui est assez inadmissible... J'ai déjà interpellé, à plusieurs reprises, les autorités municipales sans aucun résultat pour l'instant. Concernant les abords des écoles, récemment la maire a annoncé que « la municipalité va mettre un point d'honneur à lutter contre les incivilités de certains parents qui stationnent sur le trottoir, les pistes cyclables ou encore le passage piéton ». Ce sera un bon début et je ne peux qu'espérer que cette déclaration sera suivie des faits. •



Trottoir ou parking ?

Yannick Paillard

MARCHE NORDIQUE SUR HAZEBROUCK

Voilà près de 10 ans que j'ai créé une section de marche nordique sur Hazebrouck. À l'époque, la marche nordique était complètement inconnue dans la région et nous avons souvent le droit sur notre parcours à "il va neiger" ou "t'as oublié tes skis".

Nous avons été jusque près de 50 adhérents dans les premières années puis les adhérents se sont éparpillés car beaucoup de clubs environnants ont ouvert aussi leur section.

La marche nordique est un véritable sport, ce n'est pas de la promenade avec des bâtons. La vitesse oscille entre 6 et 7 km/h, le fait d'utiliser les bâtons fait gagner en général 1 km/h par rapport à une marche rapide. Cela soulage aussi de 30% les

jambes et développe les muscles des bras et les pectoraux. L'absence de vibrations (à l'inverse du jogging) ne fatigue pas les articulations.

Nous sommes actuellement une dizaine de personnes partant le mardi soir à 19h du 3 rue d'Hondeghem à Hazebrouck pour 1h30 à 1h45 de parcours soit 10 km. Les parcours se font dans la campagne environnante.

L'hiver à la lampe frontale sur nos petites routes de campagne très peu empruntées par les automobiles. C'est très convivial et un véritable bienfait pour la santé avec une amélioration de l'endurance, très visible si vous faites un autre sport à côté.

QUELQUES CONSEILS SI VOUS VOULEZ VOUS LANCER

- Les bâtons doivent contenir au minimum 70% de carbone avec un bon embout caoutchouc pour l'accroche (évités les embouts plastiques),
- Les chaussures peuvent être des chaussures de marche en taille basse mais plutôt souples,
- Les vêtements doivent être légers et respirants car nous transpirons beaucoup,
- L'hiver, adoptez le principe des 3 couches respirantes.

Serge Maris
Adhérent d'Hazebrouck



Deux chouettes randonnées au départ de Cysoing proposées par le groupe ADAV Pévèle Carembault et la ville de Cysoing.

Premières randos après COVID. Nous avons eu beaucoup de plaisir à nous retrouver.

Un beau parcours de 60 km très bucolique nous a amenés jusqu'à la forêt de Phalempin par des petits chemins et voies vertes.

Un beau parcours aussi de 20 km passant par Louvil, Genech et Cobrieux avec petite halte pour croquer les pommes tombées d'un pommier. La benjamine, bientôt 3 ans, a bien apprécié les chevaux extrêmement bien répartis sur le parcours, merci les organisateurs !!! Vivement les prochaines sorties !

Claire Lepoutre

RANDOS VÉLOS



BALADE PIÉTONNE DE DIEPPE À LAMBERSART

Durant le mois de mai 2021, nous étions partis, Pierre, mon conjoint et moi-même revisiter Dieppe, charmante ville au bord de la mer.

En voulant aller voir les ferries qui partent vers l'Angleterre, j'ai découvert quelques panneaux qui m'ont bien plu car nous pouvions aller en Angleterre en vélo ! De retour chez nous, j'ai découvert un nouveau revêtement pour une piste cyclable, bien claire et visible rue Desmazières. Donc, plutôt que de « râler » sur ce qui ne va pas, je préfère être optimiste et montrer ce qui fonctionne bien.

Françoise Richard



De gauche à droite :

· Panneau dieppois sur la vélo-route européenne

· Falaise dieppoise

· Piste cyclable à Lambersart

LA CARTOGRAPHIE OPENSTREETMAP : L'OPIUM DU COMPLÉTISTE* CYCLISTE.

OpenstreetMap, cartographie, des concepts qu'on est beaucoup à avoir entendus, sans s'y être intéressé. L'été dernier, j'ai décidé de m'y mettre pendant mes vacances.

OpenStreetMap est un outil très riche : c'est une énorme base de données géographique mondiale, coopérative (tout le monde peut contribuer), incluant des données des plus triviales (les rues, les bâtiments, les voies ferrées, les limites administratives, etc.) au moins triviales (les passages piétons, les lampadaires, les bornes incendies, les panneaux de signalisation, les haies, etc.). Et parmi toutes ces données, on y trouve les aménagements cyclables.

En me basant sur une fiche opératoire fournie par Mathias, le spécialiste cartographie à l'ADAV, j'ai pu me lancer dans la contribution OpenStreetMap. Hésitant au départ, je gagne rapidement en autonomie en m'aidant de tutoriels disponibles sur Internet.

En dehors de l'outil informatique, il ne faut pas négliger les reconnaissances sur le terrain : cela

prend du temps, mais permet d'apporter des contributions fiables.

Au final, en quelques jours, j'ai pu mettre à jour l'ensemble des aménagements cyclables de Lens (bande, piste, voie verte, etc.), mais aussi les zones 30, certains passages piétons, certains panneaux, des ralentisseurs, des feux tricolores, de nouvelles rues, des noms de rue erronés, des places handicapées, des allées de parkings, des chemins piétons, des hauteurs de barrière, des poteaux, des containers de recyclage de verre... STOP !! Je vois le piège arriver, et il ne faut pas tomber dedans : comme devant un buffet de desserts au chocolat, il est difficile de s'arrêter. Et je me disperse trop, n'avançant pas sur l'objectif que je me suis fixé : recenser les aménagements cyclables.

Ainsi, je m'impose dorénavant une règle d'or, que je conseille à tous : quand je souhaite cartographier un type d'élément (par exemple

*Complétiste : (Argot) (Anglicisme) Collectionneur ou collectionneuse ayant pour objectif d'acquérir la totalité des objets entrant dans la catégorie à laquelle il porte son intérêt.

Source : fr.wiktionary.org

tous les arceaux vélo), je me force (le plus possible) à ne pas cartographier autre chose. C'est dur, mais ça fait gagner du temps.

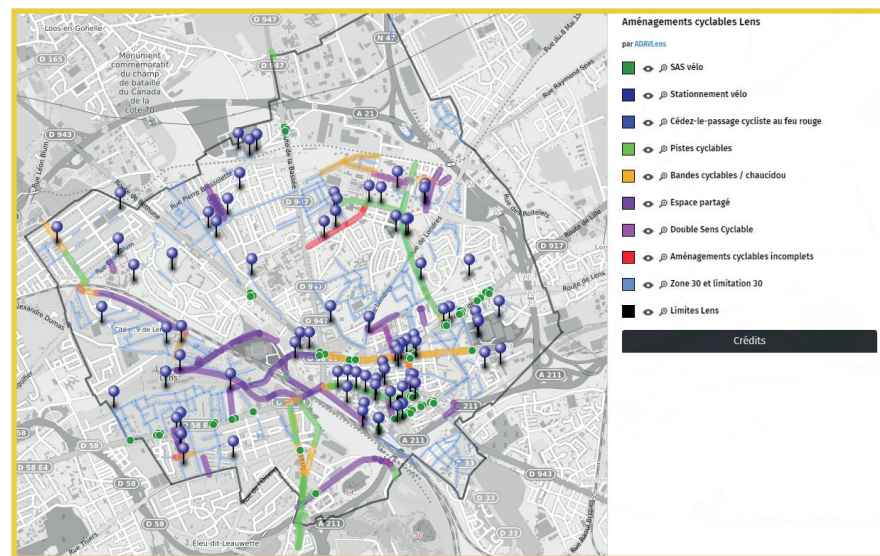
FINALEMENT, À QUOI TOUT CELA SERT-IL ?

Ces données sont tout d'abord utilisées dans les cartographies faites par l'ADAV, via le fond de carte CyclOSM : carto.droitauvelo.org

Elles sont aussi utilisées dans d'autres applications pour calculer les itinéraires : OpenRunner, Strava, GéoVélo ...

Enfin, elles peuvent être utiles à chacun pour effectuer ses propres cartes avec l'outil umap. openstreetmap.fr. Et c'est ce que nous faisons sur l'antenne de Lens pour nos discussions avec les Services Techniques. Ainsi, suite aux repérages et contributions sur OpenStreetmap, nous sommes capables de sortir des cartes de Lens montrant :

- Les aménagements cyclables, avec une couleur différente par type
- Les rues limitées à 30 km/h en sens unique sans DSC
- Les SAS vélo
- Les cédez-le-passage cycliste au feu rouge
- Les parkings vélos



Voici une carte personnalisée qui reprend l'ensemble des aménagements cyclables cartographiés dans la commune de Lens, disponible à cette adresse

<http://u.osmfr.org/m/640747>

Ces données sont aussi utiles pour la planification des balades mensuelles de l'antenne.

POUR RÉSUMER

Faire des modifications sur OpenStreetMap, est-ce compliqué ? Au début oui.

Faire des cartes personnalisées, est-ce compliqué ? Pas tant que cela.

Tout le monde peut-il le faire ? Oui, si vous êtes accompagné (par Mathias ou des personnes sachant

le faire), ou si vous êtes à l'aise avec l'informatique.

Puis-je contribuer sans apprendre à modifier les données ? Oui, en remontant auprès de votre responsable d'antenne ou à l'adresse carto@droitauvelo.org des nouveautés qui peuvent être mises à jour dans la cartographie ; ou en participant à des carto-party s'il y en a dans votre antenne.

Est-ce que ça prend du temps ? Oui, ça prendra tout le temps que vous êtes prêt à y mettre, mais vous ne le verrez pas passer !

Il y a beaucoup de choses à cartographier sur OpenStreetmap, concernant le vélo, mais aussi d'autres sujets, le plus dur est de se focaliser sur un besoin sans se disperser.

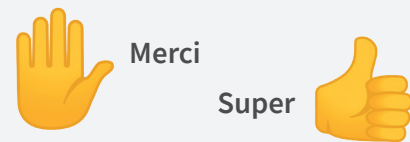
Et quand la carte de nos reconnaissances terrains s'affiche, belle, propre et surtout complète, le complétiste en chacun de nous est en extase ... puis on se met à cartographier d'autres éléments.

Vous souhaitez vous aussi cartographier les aménagements cyclables dans Openstreetmap pour l'ADAV ? Envoyer nous un email afin que l'on puisse vous accompagner : carto@droitauvelo.org

Christophe Brethenoux
Correspondant Local ADAV Lens

GESTUELLE

Les 2 gestes que je vous conseille vivement de faire envers les nombreux automobilistes et autres usagers de la route qui nous respectent :



C'est très facile à enchaîner et plus nous serons nombreux à les faire, plus il sera agréable de se déplacer à vélo

Daniel Dourlens
Correspondant ADAV du Béthunois

A DUNKERQUE, DEUXIÈME FESTIVAL À VÉLO !

La Bonne Aventure, c'est le festival qui s'est arrimé sur le littoral de Dunkerque en 2017 pour lancer la saison estivale. En cette période de calendriers bouleversés, l'édition 2021 s'est tenue le week-end des 11 et 12 septembre et a réuni 40 000 festivaliers.

Autour du festival, un appel à projet est lancé aux associations du territoire pour s'impliquer dans des actions complémentaires. Nous nous y sommes investis avec l'objectif de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement idéal pour venir au festival.

La partie la plus visible de notre action, c'est l'installation et l'animation du parking vélo. Les membres de l'antenne s'y sont relayés tout au long du week-end pour discuter avec les utilisateurs, prêter une pompe, des clés, partager les fiches pratiques... A son arrivée, chaque utilisateur a reçu le slapwrap siglé Adav. Ce petit cadeau nous permet d'entrer plus facilement en discussion, tout en comptant le nombre d'utilisations du parking. En 10 heures de présence, nous en avons distribué 250. Lors des échanges avec les utilisateurs, nous posons des questions sur les pratiques habituelles : à quelles occasions est-ce que vous roulez ? plutôt loisir, plutôt quotidien ? quels itinéraires utilisez-vous ? Au fil des échanges, nous avons souvent pu mettre en perspective les actions de l'Adav. **Le service a été fort apprécié. Signe du développement de l'usage du vélo, nous avons vu passer plein de types de cycles.**

Pour cette deuxième participation au festival, nous avons voulu aller plus loin dans les solutions vélo. On a relevé le défi de réussir à installer notre espace sans utiliser de voiture. Avec la nouvelle remorque de l'antenne, achetée grâce aux financements de l'appel à projet, nous avons acheminé la tonnelle, les drapeaux, les documents... On avoue, pour les racks à vélo, on a laissé les services municipaux les déposer en camionnette sur le site. Les autres associations ont flashé sur la remorque, et beaucoup nous ont demandé où nous l'avions achetée. On parie qu'au prochain festival, elle ne sera pas toute seule !

Cette action, c'est aussi une occasion pour affiner notre travail avec les collectivités et montrer, en grandeur réelle, ce que l'on attend comme bonnes pratiques en terme de stationnement vélo lors des événements. Nous en avons profité pour approfondir notre expertise des besoins des usagers, aussi bien quantitativement que qualitativement. Nous avons réalisé plusieurs comptages : nombre d'utilisations du parking,



nombre de vélos déposés aux arceaux, grilles ou poteaux de signalisation tout autour du site de l'événement. Tout cela alimentera notre retour d'expérience, sur lequel nous nous appuyerons dans la suite de nos actions.

Nous sommes prêts à répondre au nouvel appel à projet, pour l'édition 2022 et à encore enrichir notre action. Nous voulons augmenter la communication autour de l'accessibilité du site à vélo, qui s'est montrée encore trop confidentielle. Le nombre de places est à développer encore, et à démultiplier aux différents endroits d'arrivée sur le festival. Et surtout, ce qui nous a manqué cette année, c'est d'organiser des parcours à vélo avec les festivaliers. C'est sympa de voir des parkings vélos remplis, mais c'est encore mieux de détacher les cadenas et de rouler ensemble !

Bravo à Julie, Alexandre, Fanny, Chloé, Victor, Sébastien, Damien et Elise pour l'édition 2021 !

Elise Ios

VIVONS ST AMAND LES EAUX À VÉLO !!!



L'opération "Mai à vélo" s'est poursuivie jusqu'en juillet. Alors, l'antenne amandinoise de l'ADAV a proposé le vendredi 2 juillet, une balade d'expérience festive et éducative. Objectif pleinement atteint ! Familles, petits et grands, cyclos habitués, occasionnels et sportifs se sont rassemblés.

Sous le soleil, les vélos se sont faits beaux et la balade a pris des allures de parade. Toutes et tous

sommes d'accord : "Saint Amand, tu es belle :) Te découvrir, te parcourir, te sillonner" est un plaisir et le faire en vélo, une chance.

Le parcours entre ville et campagne, des jardins de la Tour jusqu'au chemin de halage de la Scarpe nous a charmé.

Une évidence s'est partagée tout au long de la route et ce sera le prochain objectif de l'ADAV amandinoise : relier les quartiers entre eux, faire des "bouts" de pistes cyclables, une continuité pour circuler en toute sécurité.

Les remarques recueillies sont claires : "plus de voies cyclables". Les amandinois-ses et habitants des environs utilisent de plus en plus le vélo comme mode de déplacement au quotidien.

La récente convention signée entre l'ADAV et la mairie de St Amand est une vraie belle opportunité pour développer la place du vélo à St Amand. •

Vivons St Amand à vélo
rejoignez l'ADAV
saint-amand@droitauvelo.org

Christophe Desmet
Correspondant local ADAV St Amand

PASSE LE TEMPS, RESENT LES AMÉNAGEMENTS...

Les consignes données aux contributeurs de l'Heurovélo demandent de ne pas nommer les techniciens et ingénieurs concernés par les dossiers que nous nous efforçons de promouvoir.

Mais aujourd'hui, je vais déroger à la règle pour exprimer toute ma gratitude à l'un d'entre eux : à la fin des années quatre-vingts dix, lorsqu'il était question d'aménager l'échangeur d'Englos dans les Weppes (connexion autoroute A25 et Rcade Nord-Ouest), j'avais interpellé le député de circonscription qui après maintes relances avait fini par m'orienter vers l'ingénieur qui concevait le projet : Monsieur Carot.

J'ai donc pris rendez-vous à la D.D.E de Lille (c'était alors à Fives, rue Pierre Legrand) : je m'y suis rendu avec Philippe Delrue et là Monsieur Carot nous dit en toute sincérité : «Vous avez bien fait de venir, on n'a pas du tout pensé aux vélos !». Et rétrospectivement, nous pouvons le comprendre : il n'existait aucune piste cyclable dans le secteur et il s'agissait bien de faciliter le flux des voitures et l'accès des automobilistes à la zone commerciale d'Auchan Englos (les achats de proximité n'étaient pas encore dans l'air du temps).

Ainsi, après nous avoir écoutés, Monsieur Carot retravailla effectivement son projet. Il aménagea des trottoirs partagés entre piétons et vélos,

notamment sur le pont d'Englos, créa des bandes cyclables entre le centre d'Englos et le rond-point du M.I.N. Chaque fois que j'emprunte cet itinéraire sur lequel je me sens en sécurité, je pense à cet ingénieur souriant qui en toute humilité a su admettre une faille dans son étude, écouter des militants cyclistes et remédier au problème. Il doit être actuellement en retraite, mais sa réalisation perdure et reste grandement appréciée des cyclistes.... Nous attendons juste son prolongement jusqu'au terminus de Saint-Philibert ! J'aurais voulu revoir cet ingénieur pour le remercier, mais finalement il n'est jamais trop tard pour le faire : «*Merci Monsieur Carot. Votre aménagement facilite la vie des cyclistes du secteur pour encore des dizaines d'années*».

Je me dis que parmi le millier de lecteurs de l'Heurovélo, il se trouvera bien un adhérent qui le connaît. Surtout, si c'est vous, transmettez-lui le message ! •

Jean-Pierre Verhille
Correspondant local pour Haubourdin-les Weppes.

« I HAVE A DREAM »

Au début de l'été, la Métropole Européenne de Lille s'est dotée d'un budget de 100 millions d'euros pour son Plan Vélo 2020-2026 (il était de 30 le précédent mandat, et de 15 entre 2008 et 2014).

De retour début septembre d'une petite virée belgo-hollandaise avec nos drôles de vélos, je me suis plu à rêver à ce qui permettrait d'améliorer le quotidien du cyclo qu'il soit urbain ou globetrotter amené à traverser notre grande métropole.

Un peu « bleu » (mon premier voyage itinérant aux Pays-Bas) :

• J'ai pu apprécier les enrobés de qualité routière de l'Euro Vélo 12 dite « Vélo Route de la Mer du Nord » le long du littoral, uniquement dévolue au vélo. Alors que j'utilise moins l'Euro vélo 5 entre Wambrechies et Lille car la qualité du revêtement se dégrade.

• J'ai pu apprécier de faire le tour de la ville de Gand sans jamais avoir une quelconque inquiétude aux multiples traversées d'échangeurs routiers. Les vélos y sont prioritaires dans les ronds-points et traversées de bretelles. A ce propos, la MEL expérimente actuellement la priorité dans un premier rond-point, ce qui, je l'espère, fera tâche d'huile. Ah que ce que j'aspire que cette situation arrive à la sortie du

périphérique sud lillois vers le CHU.

• J'ai pu apprécier les signalisations au sol dans ces rues donnant la priorité aux cyclistes (la première réalisation lilloise, rue Cabanis dans le quartier de Fives, a été inaugurée cette année).

Aux Pays-Bas, le partage de la route se fait en respect du pratiquant du deux-roues et ça change tout. Quand j'entends les récriminations de certains contre les double-sens cyclables, ce n'est pas gagné... Objectif de ce plan vélo métropolitain : augmenter la part du vélo dans les déplacements de 2 à 8 % d'usagers en 2035. •

Christophe Tilmant



DOS À DOS

C'est encore un article pour tenter de sensibiliser les cyclistes au risque de vol des bicyclettes.

Ce risque et celui de l'insécurité générée par le trafic motorisé représentent les deux principaux obstacles à l'usage du vélo. Depuis que je suis adhérent à l'ADAV (1991) je tente d'alerter les cyclistes sur le risque du vol. Aujourd'hui je tente un brin de poésie en adaptant de façon bien maladroite (et donc perfectible) une chanson de Julos Beaucarne intitulé « *Tant de livres non lus* ». Cela donne :

Tant d'articles non lus

*Tant d'articles non lus
Tant d'illusions brisées
Tant d'antivols coupés
Au détriment de mes amis
A chaque vélo volé
On me coupe en dedans
Un vaisseau, une veine.
C'est un peu de mon sang
(bis)*

*A chaque vélo retrouvé
Renaît en moi le sourire
(bis)*

Petite explications de texte, les illusions brisées sont généralement :

- Pour l'auteur du texte, la prévention contre le vol de vélo est efficace.
- Il n'est pas nécessaire de bien accrocher mon vélo.
- Mon vélo est trop moche pour intéresser un voleur.
- Mon vélo ne risque rien dans ma maison et il est donc inutile de l'accrocher.
- Mon antivol n'est pas solide mais je compte sur ma bonne étoile.

Reste que chaque annonce de vol de vélo représente un échec dans mon activité. C'est comme un coup de poignard dans le dos. Et à force, bien sûr, j'en ai plein le dos et n'ai donc plus très bon dos. Néanmoins, comme la faute doit être mise sur le dos de quelqu'un, j'indique que c'est de la mienne car je n'ai pas su prévenir la victime du vol avant qu'il se produise.

Les statistiques sont impitoyables. Près d'un vélo sur deux est volé dans une propriété privée. J'en déduis qu'il faudrait mettre les statistiques en prison. •

Dark Vador au dos brisé

AVERTISSEMENT POUR DES PRUNES ?

Attention, La voix du Nord nous a informés (par lecture de son journal) qu'une flotte de 223 véhicules banalisés conduits par du personnel d'entreprises privées avec des radars embarqués devraient être mis en service avant la fin de l'année sur 8 régions.

En conséquence, nous rappelons surtout aux piétons et un peu aux cyclistes que la vitesse en ville est limitée en général à 50 km/h ou inférieure dans certaines zones (piétonnes, de partage, 30, etc..)

Jean Dewavrin

Le vice-président chargé des relations avec les adhérents, dépassé par les événements.

LA VÉLODYSSÉE : ROYAN À ST JEAN DE LUZ

Mi-juin 2021 nous étions 5 en vélo et 1 en voiture pour nos 400 km sur la Véloodyssée, un itinéraire effectué à 95 % sur piste cyclable, revêtement lisse donc roulant. Un vrai dépaysement lorsque la piste serpente à travers les pins. Un seul regret : la piste serpente rarement en bord de mer sauf à Arcachon sur quelques kilomètres.

Organisation : ayant une participante qui ne faisait pas de vélo, elle nous a permis de récupérer les voitures après l'étape et ainsi de ne pas limiter les bagages ; une solution qui génère aussi beaucoup de perte de temps. La meilleure solution est peut-être le retour par voie ferrée quand cela est possible.

Le balisage : en Flandre nous sommes habitués aux points nœud et quel bonheur. En Aquitaine, le fléchage est soft et parfois inexistant surtout dans les villes (sortie de Bidart) une carte est indispensable. Mais après quelques kilomètres on arrive toujours à retrouver la Véloodyssée.

Dénivelé : en Aquitaine peu de dénivelé mais après Biarritz c'est plus mouvementé.

Hébergement : Tous les types d'hébergements sont disponibles sur la Véloodyssée. Nous avons choisi un hébergement hôtelier accueil vélo.

- Soulac/mer : Hôtel de l'Ecume des jours 4 rue Perrier de Larsan
- Hourtin : Hôtel des Pins 22 rue Mauricet
- Ares : Hôtel le Grain de sable 37 av de la libération
- Dune du Pilat : mobil home dans Pilat Camping, c'est la seule déconvenue de notre hébergement, à fuir.
- Mimizan : Hôtel de France, petit hôtel sympa sur la plage 18 av de la côte d'argent
- Cap Breton : Hôtel du cap 29 av Pompidou
- St Jean de Luz : Hôtel Donibane 4 av de Layats

[Tous les hôtels (sauf le Donibane) sont des hôtels familiaux bien tenus -le Donibane à St Jean de Luz est un 3 étoiles-, tous possèdent un garage à vélos sécurisé.]

Restauration : notre périple a eu lieu après le dernier confinement avec encore un couvre-feu



à 21h. Donc le midi pique-nique et le soir petit restau rapide.

Les étapes :

JOUR 1 : SOULAC/MER- HOURTIN 60KM

Après le passage de la Gironde par le bac de Royan à Verdon/mer nous passons la nuit à Soulac. Le lendemain belle étape sans difficulté, la piste est souvent rectiligne à travers les pins. Passage à Montalivet les bains, petite station prisée par les surfers, très belles vagues, puis passage dans la forêt du Flamand (ça ne s'invente pas) passage à Hourtin plage et nuit à Hourtin.

JOUR 2 : HOURTIN- ARÈS 83 KM

A la sortie d'Hourtin la piste se dirige vers Carcan et Carcan plage puis Lacanau océan, un peu de piste en tôle ondulée entre Lacanau océan et Le Porges océan. Sur Lacanau le fléchage est inexistant, la carte est très utile, puis direction Arès par une petite piste très sympathique à travers les pins.

JOUR 3 : ARÈS –DUNE DU PILAT 65KM

Le tour du bassin d'Arcachon n'est pas des plus agréables, très urbanisé beaucoup de stops et de traversées de voies fréquentées; nous recherchons souvent le parcours dans les villes traversées. Point positif : la majorité des voitures s'arrêtent pour vous laisser passer même s'ils ont la priorité. Arrivée à l'hébergement de la Dune du Pilat par une piste longeant la route départementale. Un coté exceptionnel sur ce parcours ; la traversée le long de la côte par une piste aménagée le long de la plage de la ville d'Arcachon.

JOUR 4 : REPOS ET VISITE DU CAP FERRET APRÈS UNE TRAVERSÉE EN BATEAU.

*Serge Maris
Adhérent d'Hazebrouck*

JOUR 5 : DUNE DU PILAT - MIMIZAN

L'Aquitaine étant aussi une terre de pluie avec la proximité de l'océan nous avons dû neutraliser cette étape à cause des trombes d'eau toute la matinée.

JOUR 6 : MIMIZAN-CAP BRETON 90KM

Notre plus longue étape, à la sortie de Mimizan passage à Contis plage par une belle piste dans les pins, un arrêt au cap de Homy plage pour une vue splendide. Arrêt déjeuner au lac de Léon puis poursuite de notre route sans difficultés jusqu'au Cap Breton.

JOUR 7 : CAP BRETON - ST JEAN DE LUZ 60 KM

A la sortie de Cap Breton notre piste entourée de pins nous attend sous un soleil magnifique et une température adaptée au vélo. Arrivée à Bayonne par une zone industrielle pas très agréable ni très touristique, nous découvrons un centre-ville sympa. A la sortie de la ville, la piste longe la mer, un vrai plaisir, Biarritz sa plage. Le rocher de la Vierge permet le pique-nique du midi. Après le repas vu le mauvais fléchage de la Vélodyssée dans les villes, nous voilà sur une route à grande circulation pour rejoindre St Jean de Luz pas le top. En effet à la sortie de Bidart il manque un panneau il faut tourner à droite au lieu de continuer tout droit sinon on se retrouve sur une voie rapide. En étudiant bien la carte le lendemain nous avons fait la côte par la Vélodyssée qui serpente le long des plages jusqu'à Biarritz, que du bonheur. Pour ceux qui désirent continuer jusqu'à Hendaye attention car la Vélodyssée se retrouve en voie partagée sur une route côtière à forte circulation.

Cette semaine fut un véritable ressourcement, des vacances vraiment différentes. •

ON VEUT DU BRUIT (MAIS JUSTE CELUI NÉCESSAIRE)

On a bien vu durant les périodes de confinement (surtout la première la plus radicale) à quel point l'arrêt de la circulation automobile avait permis de baisser les niveaux d'exposition au bruit. On a soudain eu un apaisement réel avec moins de stress. Il est prouvé scientifiquement que la gêne liée à des excès de bruit peut générer des maladies cardiovasculaires.



© Matteo Giordano - CC BY 3.0

Le vélo sort renforcé de cette période difficile, et on peut dire que c'est un mode de déplacement très peu bruyant. À part les pédaliers qui couinent, les chaînes en manque de lubrification ou bien encore les garde-boues mal fixés qui bringuebalent, on ne nous entend pas. Libres comme l'air ! Contrairement aux piétons qui se déplacent à moins de 5km/h ou bien le coureur moyen qui file à une dizaine de kilomètres par heure, un cycliste peut atteindre facilement la limite de vitesse en zone 30. **C'est pourquoi il est important de se signaler lorsque l'on évolue dans un milieu où nous avons un partage de l'espace.** La voix peut des fois être suffisante et même permet de transmettre plus d'informations

(gauche ! à droite ! attention ! j'arrive ! etc). Mais nous avons nos timbres qui peuvent porter loin pour certains alors que d'autres n'arriveront ponctuellement ou de manière générale à ne pas être suffisamment intelligibles.

D'où une réglementation qui impose de disposer d'un dispositif externe. **L'article R313-33 du code de la route impose à chaque cycliste d'équiper son biclou d'un avertisseur sonore pouvant être entendu à au moins 50 mètres.** Il en existe de multitudes de formes, de tailles. J'ai récemment vu dans une ville touristique du vignoble alsacien un rayonnement complet de modèles qui comportaient de belles illustrations locales. On a aussi les superbes trompes qui donnent des sons originaux. Il y a les simples qui ont un levier venant percuter l'extérieur de la sonnette. Ou encore les plus anciens, inusables et qui sont tendance, avec le levier qui vient faire bouger le résonateur intérieur à l'aller comme au retour.

Et lors des vélorutions, pour se faire entendre, voyez les diversités de modulation de sons qu'il existe. Dring dring dring ! Signalons-nous au plus grand nombre et à bon escient ! •

Vincent Philipps



Code QR permettant d'accéder à des bruitages de sonnettes libres de droit - Wikimedia Commons

BALADE À VÉLO ...

Lors d'une balade à vélo cet été, sur le réseau point nœud "vallée de la Lys et Monts de Flandres" avant Armentières. Ça vaut le détour !

Claire Lepoutre



LE VACCIN IDÉAL ?

Le vice-président de l'ADAV chargé des relations avec les adhérents recherche un vaccin pour limiter l'usage abusif du transport par voiture et par avion. L'avantage de ce vaccin est qu'il serait efficace à la fois contre le réchauffement climatique et la diffusion des pandémies.

Dark vador piqué au vif

**BRÈVES
ET AUTRES INFOS**

DE L'ENFER AU PARADIS

Après la parution du dernier film de la série « *Fast and furious* », je souhaite qu'un jour, un film intitulé « *Lent et serein* » faisant l'apologie de la mobilité active : marche à pied, bicyclettes, etc. soit réalisé.

Le Dark Vador assagi

BEAUX APPUIS À VÉLO

Les premiers se situent entre Cité Nature et le centre aquatique d'Arras, quel design. Les seconds sont plus artisanaux et plus écologiques et fabriqués à partir de bois, à proximité d'un magasin bio savignolais.

Vincent Philipps

EUROPE

En ce moment se tient la Conférence pour l'avenir de l'Europe. Il s'agit d'une plateforme numérique multilingue sur laquelle chacun peut contribuer. Parmi les sujets : changement climatique & environnement, santé, économie & emploi... Quelques citoyens ont fait des propositions sur le développement de l'utilisation du vélo et la manière dont l'Union Européenne peut venir en soutien. Ces propositions alimenteront les travaux de panels de citoyens, qui, d'ici au printemps 2022, émettront des propositions.

Pour lire les propositions, réagir, contribuer :
<https://futureu.europa.eu>

Elise loos

**Dictionnaire pluriel de
LA MARCHÉ EN VILLE**



Sous la direction de
Kaduna-Eve Demailly
Jérôme Monnet
Julie Scapino
Sophie Deraeve

l'œil d'or
critiques & cités

UN PEU DE LECTURE ...

Pour aller plus loin sur ce thème de la marche, nous vous invitons à consulter l'ouvrage « *Dictionnaire pluriel de la marche en ville* » de l'édition l'œil d'or, paru cette année 2021.

A travers l'exploration de mots clés relatifs à la mobilité piétonne, ce livre permet d'appréhender des enjeux d'actualité liés à l'urbanisme, l'environnement, la sécurité, la santé, et bien d'autres thèmes encore !

Alors ... un livre à demander ou à offrir pour Noël ?

AG.



ACCUEIL & REMISES

LES MEILLEURS VÉLOCISTES

DANS LE NORD

- Sport'Dep**
-5% -10%
931 av du gal de Gaulle
Bondues - 03 20 30 72 90
- Kick 59** – 5 rue Salengro
-5%
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88
- Speed Cycles** – Jean Lebas
-5%
64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin - 03 20 38 39 24
- Cycles Wypelier Huygen**
-10%
2 bis place de la Cessoie
Lambersart - 03 20 40 73 20
- Altermove**
-5%
1 rue des Arts
Lille - 03 62 84 01 01
- Cycles Lecolier**
-5% -10%
64 rue Gambetta
Lille - 03 20 54 83 39
- Les vélos de Pacôme Bakfiets**
Remise
PK 46-48 rue de la vignette
Lille - 06 18 11 74 69
> Accès sur RDV

Cyclable - Villavélo

-5%
11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58

Black Cat Cycles

-5%
66 rue des Tanneurs
Lille - 03 20 29 98 96

Les Mains dans le guidon

Remise
166 rue Gambetta
Lille - 03 62 52 94 87

L'île ô vélos

-5%
21 rue Pierre Legrand
Lille - 06 63 87 82 61

Cycles Fallet

Remise
4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01

PEPS TRIKE (vélos couchés)

Remise
62 rue Abel Gance
Coudekerque Branche
06 01 23 92 05

Le Moulin à vélos

Remise
43 rue Edouard Delesalle Lille
03 20 94 17 92

DANS LE PAS-DE-CALAIS

-5%
Cycles Gérard-Ricouart
145 rue Montluc
Ardres - 03 21 00 95 37

Capsule Cycles

-5%
18 rue Diderot
Arras - 03 21 71 03 67

Ride On

-10%
529 rue de Lille
Béthune - 03 21 64 02 51

Véloland

-5%
5 rue de la Briqueterie
Dainville - 03 21 15 37 87

Vélo Service Center

-10%
2 adresses : 94 Rue Etienne
Flament / 32 Rt de Béthune
Lens - 03 21 75 04 05
> Accès aux outils de l'atelier
réservé aux adhérents.

**RÉDUCTIONS SUR L'ACHAT DE VÉLOS
ET PIÈCES (hors promotions et sur
présentation de la carte d'adhérent
de l'année en cours).**

SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

AAP : Appel à projets, **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, **Adus** : Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre

AMI : Appel à Manifestation d'intérêt, **AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, **AUD** : Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer, **AULA** : Agence d'Urbanisme de l'Artois, **BE(T)** : Bureau d'études (techniques)

CA : Communauté d'agglomération, **CA2BM** : Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois, **CABBALR** : Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, **CAD** : Communauté d'agglomération du Douaisis

CALL : Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, **CAPH** : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, **CAPSO** : Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer, **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CAVM : Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, **CC** : Communauté de communes, **CCPC** : Communauté de communes Pévèle Carembault, **CD** : Conseil départemental

CERDD : Centre ressource du développement durable, **Cerema** : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CLPC : Cédez-le-passage cycliste (au feu), **CLSPR** : Commission Locale du site patrimonial remarquable, **Cotech/Copil** : Comité technique/ de pilotage, **COTRI** : Contrat d'Objectifs Territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle, **CU** : Communauté urbaine ..., **CVCB** : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (chaucidou)

DGST : Directeur Général des Services Techniques, **DI** : Demande d'intervention, **Dreal** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSC : Double-Sens Cyclable, **DST** : Direction Service Technique

ENLIM : Espaces Naturels Lille Métropole, **ERBM** : Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

EV : EuroVelo (véloroute européenne), **FUB** : Fédération des Usagers de la Bicyclette, **FRATRI** : Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle, **GT(V)** : Groupe de travail (Vélo), **LLHC** : Lens-Liévin, Hémin-Carvin, **MEL** : Métropole Européenne de Lille, **ONAPS** : Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité, **OT** : Office de Tourisme

PA : Parc d'activité, **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial, **PDES** : Plan de Déplacements Établissement Scolaire, **PDM** : Plan de Mobilité, **PL** : Poids Lourds

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, **PPI** : Plan Pluriannuel d'Investissement, **REV** : Réseau Express Vélo, **RPN** : Réseau Point Nœud

SDC : Schéma Directeur Cyclable, **SMT** : Syndicat Mixte des Transports, **SMTUS** : Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre, **SRAV** : Savoir Rouler à Vélo

UTML/RV/TA : Unité territoriale Marq-La-Bassée / Roubaix Villeneuve d'Ascq / Tourcoing Armentières, **VAE** : Vélo à Assistance Électrique, **VP** : Vice-Président(e), **VTC** : Vélo Tout Chemin, **(V)VV** : (Véloroute) Voie verte, **ZAC** : Zone d'Aménagement Concertée, **ZAE** : Zone d'Activité Économique.

Initiales des représentants de l'Adav concernés

ABo : Aurélie Bouteiller; **ABR** : Alexandre Brysbaert; **AC** : André Cateau; **AD** : Alain Deneuille; **AG** : Amandine Gabriels; **AGh** : Arnel Ghesquière; **BB** : Bruno Buchmann; **BD** : Bertrand Duquesne; **BG** : Bernard Guzniczak; **BL** : Benoît Leroux; **BV** : Bernard Vandooorne; **CA** : Christophe Abraham; **CAL** : Claude-Arnaud Lepoutre; **CB** : Christophe Brethenoux; **CBa** : Christian Bonenfant; **CD** : Camille Delcour; **CDe** : Christophe Desmet; **CH** : Christophe Herlin; **CG** : Carine Germaneau; **CL** : Claire

Lepoutre; **Cma** : Christophe Mahieu; **CR** : Claire Roussel; **Cva** : Claude Valle; **CV** : Claudine Van Nieuwenhove; **DDo** : Daniel Dourlens; **DDx** : Dominique Delcroix; **DM** : Didier Maufroid; **DR** : Diab Rezig; **ED** : Eric Deleplanque; **EI** : Elise loos; **EJ** : Elke Jäckle; **FB** : Fabienne Broly; **FBo** : Francis Bonnavé; **FD** : Frédéric Devred; **FL** : François Loiseau; **FV** : Fabien Vasseur; **GV** : Gérard Vahé; **HEK** : Hamza El Kostiti; **JLB** : Jean-Louis Bonnaire; **JL** : Jean Lesage; **JLT** : Jean-Louis Thersen; **JLTo** : Jean-Luc Toussaint; **JM** : Joseph Marseille; **JML** : Jean-Michel Lenglet; **JP** : Judicaël Potonnet; **JPC** : Jean Philippe Cassar; **JPD** : Jean Pierre Dhaene; **JPV** : Jean-Pierre Verhille; **JV** : Julien Vitse; **LD** : Loïse Drieu; **MA** : Michel Anceau; **MCM** : Marie-Claire Mourouvin; **MD** : Michel Demasure; **MP SS** : Marie-Paule Schonseck-Schmidt; **MV** : Mathias Vadot; **OB** : Olivier Brioul; **OD** : Olivier Dutel; **OK** : Orsolya Korodi; **PB** : Pauline Brethenoux; **PC** : Pascal Coquerelle; **PL** : Pascal Leclercq; **PM** : Pierre Meurisse; **PMP** : Pierre-Marie Pierrard; **PT** : Pierre Tittelen; **PTO** : Philippe Tostain; **PTour** : Pierre Tourbier; **RB** : Reynald Baudrin; **RH** : Raphaël Honorez; **RMa** : Rémi Manier; **SG** : Saïd Guebli; **SLa** : Stéphane Landas; **SL** : Steve Laethem; **SO** : Stanley Okoro; **SS** : Samuel Schepens; **SW** : Serge Watteau; **VD** : Véronique Deleplanque; **VF** : Véronique Fafeur; **VM** : Véronique Manaa; **VS** : Vincent Sauvè; **YB** : Yohan Baillieul; **YF** : Yves Fasquelle; **YL** : Yves Lepinay; **YP** : Yannick Paillard.



L'ACTUALITÉ DES PROJETS CYCLABLES PRÈS DE CHEZ VOUS !

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET D'UN POINT PARTICULIER, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION OU LE CORRESPONDANT DU SECTEUR CONCERNÉ.

ANTENNE ARRAGEOISE

CUA – CU d'Arras

3 et 4 mai. Entretiens téléphoniques avec la technicienne voirie/mobilité au sujet de la pérennisation des aménagements cyclables sur Arras. SS.

20 mai. Entretien téléphonique avec la technicienne voirie/mobilité – point sur la pérennisation des aménagements temporaires. SS.

28 mai. Arras. Réunion publique Master plan gare 2030 en présence de la VP Mobilités/transports de la CUA, Mme Rossignol et de l'adjoint mobilités de la ville d'Arras, M. Osseland. SS.

29 mai. Arras. Stand d'information et de marquage dans le cadre de Mai à vélo, organisé par la CUA. CG, SS, VS.

5 juin. Dainville. Inauguration de la piste d'apprentissage vélo permanente à Dainville par la VP Mobilités/transports de la CUA, Mme Rossignol avec l'adjoint aux mobilités douces de la ville de Dainville, M. Quandalle. Tenu d'un stand information/sensibilisation/aide à la petite réparation dans le cadre de Mai/Juin à vélo organisé par la CUA. AGH, SS.

6 juin. Dainville. Piste d'apprentissage vélo permanente. Tenu d'un stand information/sensibilisation/aide à la petite réparation dans le cadre de Mai/Juin à vélo organisé par la CUA. AGH, SS.

30 août. CUA. Réunion avec le Directeur Général Adjoint Pôle Technique, les partenaires mobilités de la CUA (ville d'Arras, Artis et ADAV) et agents. Point sur l'agenda des événements et la communication commune concernant la semaine de la mobilité de septembre 2021. SS.

3 septembre. CUA. Sur site du giratoire Besnier (CHA)

avec technicien CUA. Expertise sur le renforcement des marquages pour les traversées. Pour la première fois, le cycliste sera prioritaire pour les traversées, des cédez-le-passage pour les automobilistes vont être matérialisés sur chaque branche du giratoire. MA, SS, VS.

Communauté de Communes Sud Artois

2 juin. Bapaume. Participation à l'atelier mobilités pour le PCAET du Sud Artois. SS.

28 juillet. Échanges téléphoniques avec technicien mobilités CC Sud Artois sur le projet de la Voie Verte le long de l'ancienne voie ferrée Bapaume-Achiet-le-Grand. A la demande du CD62 (MDADT Arrageois-Ternois) et de la leur, l'ADAV sera conviée à la prochaine réunion organisée avec les communes concernées et le CD62 pour apporter son retour d'expérience et ses préconisations. SS.

Arras

3 mai. Ville. Entretien téléphonique avec l'adjoint mobilités de la ville d'Arras, M. Osseland, au sujet de la pérennisation des aménagements cyclables sur Arras. SS.

26 juin. Arras. Inauguration de la Carthèque à la médiathèque Ronville. Atelier d'aide à la petite réparation, stand information et marquage. AGH, FBo, SS, VS.

27 août. Ville. Réunion de travail organisée par la ville sur la mise en place des «Rues Paisibles» aux abords de plusieurs écoles la semaine du 20 septembre. RH, SS.

1^{er} septembre. Visioconférence. Réunion de préparation de la fête des sports organisée par l'Office des Sports de la ville d'Arras le week-end du 11 et 12 septembre 2021. SS.

11-12 septembre. Arras. Fête des sports. Stand

information et atelier apprentissage réparation 1er degré par les membres de l'atelier d'Arras. AGH, FBo.

15 septembre. Entretien téléphonique sur les aménagements cyclables avec l'adjoint mobilités de la ville d'Arras, M. Osseland. SS.

18 septembre. Ville. Dans le cadre du Village mobilités organisé par la ville d'Arras avec ses partenaires mobilités : ADAV, Artis et SNCF, l'antenne ADAV Arras a organisé une Broc 'à vélos et a tenu un stand information/marquage. Une balade vers Saint-Laurent Blangy a été organisée également. AGH, BL, CR, MA, SS, VS ...

23 septembre. Ville. Dans le cadre des «Rues Paisibles» mises en place par la ville d'Arras, stand information et sensibilisation aux abords des écoles Kergomard et Curie. SS.

30 septembre. Ville. Rencontre avec agent de l'Office des Sports de la ville d'Arras sur la thématique du Savoir Rouler. AG, SS.

Dainville

10 juin. Ville. Réunion publique participative vélo avec l'adjoint aux mobilités douces de la ville, M. Quandalle. SS.

25 juin. Ville. Sortie technique à vélo avec l'adjoint aux mobilités douces de la ville, M. Quandalle. Identification des itinéraires conseillés et points d'amélioration d'aménagements cyclables sur la commune, notamment les traversées de l'Av Jean Mermoz. SS.

Saint-Laurent-Blangy

23 juin. Rencontre avec la ville pour discuter des modalités de lancement des PDES dans les écoles de la ville. JP, RH, PT, SS.

BULLETIN D'ADHÉSION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs

Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 5 rue Jules de Vicaq, 59800 LILLE



J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année civile en cours.

Adhésion individuelle : 14 € Chômeur/étudiant : 8 €

Couple* : 25 € * Famille : tarif individuel/couple + 1€ par enfant

Membre de soutien > 25 € Association : 25 €

Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €

Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)

Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel :@.....

Date de naissance :

26 juin. Ville. Atelier marquage Bicycode en partenariat avec la ville de SLB. Marquage offert par la ville de SLB à ses habitants. 46 vélos marqués. PT, SS.

6 juillet. Ville. Inauguration de l’atelier Soignons les Biclous en présence du maire de Saint-Laurent-Blangy, M. Desfachelle, de la VP Mobilités-Transports à la CUA, Mme Rossignol. MA, PT, SS, YP.

18 septembre. Ville. L’atelier «Soignons les Biclous» a tenu un stand d’aide à la réparation à côté du parking vélos lors du SLB Fest. PT.

24 septembre. Ville. Inauguration de la piste d’apprentissage vélo permanente à côté de la mairie. En présence du maire de Saint-Laurent-Blangy, M. Desfachelle, de la VP Mobilités-Transports à la CUA, Mme Rossignol et du maire de Tilloy-les-Mofflaines et conseiller communautaire chargé du plan vélo, M. Michel. Artis était également présent. MA, SS, VS.

ANTENNE BÉTHUNOISE

Bruay-la-Buissière

2 juin. Ville. Réunion avec les élus et les services afin de présenter nos actions au niveau régional et échanger sur les secteurs qui nous paraissent important à requalifier ou à conforter pour améliorer la circulation de cyclistes dans la ville. DDo, JLT, JV.

ANTENNE BOULONNAISE

Merlimont

19 juillet. Ville. Réunion avec la ville et le BE externe afin d’échanger sur les projets d’aménagements cyclables de l’Av de Champagne et rue des Algues et plus généralement sur la mise en place de DSC. JV.

ANTENNE DUNKERQUOISE

CCHF

31 aout. Visio. Atelier de définition des grandes orientations pour le futur service vélo de la gare d’Esquelbecq, animé par le BE TECURBIS. JV.

17 septembre. Bergues. Visite de terrain avec les services, l’ élu référent de la CCHF et l’AGUR afin d’identifier les secteurs à conforter et ou à aménager sur l’axe Bergues-Hoyville identifié comme prioritaire dans le SDC de la CCHF. JV.

CUD – CU de Dunkerque

4 mai. Visio. Réunion d’échange avec l’ADASARD et la CUD afin de présenter notre retour d’expérience sur le volet organisation de séance de remise en selle. JV.

20 mai. Visio. Échange avec les services et les élus communautaires sur la sécurisation des traversées cyclistes et leurs matérialisations dans les intersections. JV.

9 juin. Visio. Préparation du parcours de remise en selle à Gravelines à destination des élus du comité vélo CUD. JV.

10 juin. Mairie de Rosendaël. Réunion de présentation

du concept de zone 30 auprès des élus du comité vélo CUD. JV.

22 juin. Visio. Échange avec les services de la CUD sur le futur maillage RPN sur la partie Ouest de l’agglomération. JV.

5 juillet. Gravelines. Séance de remise en selle auprès des élus référents vélo communautaire, le but étant de présenter les aménagements cyclables existants et les projets en cours sur le secteur. JV.

6 juillet. GTV. Point sur les DI demandées. Points sur les prochaines rencontres avec la MEL et la CALL. Points sur le volet remise en selle animé par l’ADASARD, avec présentation de notre retour d’expérience. Pts sur les prochaines animations en 2021, semaine de la mobilité, opérations éclairage. JV.

12 juillet. Dunkerque. Journée d’échange entre les services et les élus de la CUD et la CALL. Présentation du Plan vélo de l’agglomération dunkerquoise et visite de terrain afin de présenter les aménagements cyclables existants. JV.

8 septembre. Dunkerque. Temps d’échange avec la CUD et l’ADASARD sur les actions de remise en selle mises en place sur l’agglomération, avec un retour d’expérience sur les éléments qui nous semblent importants de présenter au public. JV.

14 septembre. Leffrinckoucke. Séance de remise en selle auprès des élus référents vélo communautaire, le but étant de présenter les aménagements cyclables existants et les projets en cours sur le secteur. JV.

17 septembre. Dunkerque. Sortie terrain avec les services et les élus de la CUD afin d’identifier les points d’améliorations à apporter sur les aménagements cyclables lors des reprises de voiries ou la création de nouveaux aménagements cyclables. JV.

17 septembre. visio. Échange avec le cabinet d’étude Wavestone sur l’opportunité de mise en place d’une application vélo à l’échelle de l’agglomération dunkerquoise. JV.

30 septembre. Hôtel communautaire. Présentation de l’action OEPV (Objectif Employeur Pro Velo) lors d’une réunion consacrée au PDM, auprès des entreprises implantées sur la CUD. JV.

Dunkerque

11 juin. MDQ basse ville. Remise en selle partie théorique, auprès d’un groupe de jeunes préparant un séjour vélo à Ferrière-la-Grande. JV.

22 septembre. Petite-Synthe. Tenue d’un stand d’information place Louis XIV lors du temps fort mobilité organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité. JV.

ANTENNE DE HAZEBROUCK-BAILLEUL

CCFI – CC Flandre Intérieure

2 juin. Participation au Comité Technique pour l’élaboration du SDC de la CCFI. Présentation de l’étude et du retour de la concertation avec les communes. L’ADAV demande en complément l’inscription d’un axe Bailleul-Hazebrouck. MA.

15 juin. Revue de projet sur les aménagements cyclables programmés par le CD 59 sur la CFFI : liaison Hazebrouck/Aire sur la Lys avec aménagement giratoire Morbecque et chemin des Pépinières ; liaison Hondegthem/Hazebrouck ; piste cyclable Méteren. Des réunions régulières prendront forme pour partager les projets entre l’ADAV, la CCFI et le CD 59. MA.

Bailleul

25 mai. Réunion de travail pour convenir du contenu de la convention de partenariat ente l’ADAV et la ville de Bailleul. MA.

25 juin. Signature publique de la convention de partenariat ente l’ADAV et la ville de Bailleul. MA, YP.

6 septembre. Rencontre avec les services de la ville et de la CCFI pour arrêter une méthode de travail pour le suivi du schéma directeur cyclable. MA, JV.

10 septembre. Rencontre avec la municipalité pour étudier les possibilités d’aménagements de la rue des Sœurs Noires. MA, JV.

Saint-Jans-Cappel

13 juillet. Ville. Rencontre de l’élu en charge du tourisme afin d’échanger sur les outils pédagogiques que nous pouvons mettre à disposition de la ville et présenter nos préconisations en terme d’aménagement cyclable et des services pour les cyclistes. JV.

ANTENNE LENSOISE

CALL

4 juin. Lens. Échange avec les services techniques de la CALL afin d’identifier les lieux et types de stationnement vélo à choisir pour une future implantation sur les sites Lavoisier et Marcel Sembat. JV.

21 juin. Sallaumines. Tenue d’un stand d’information lors de l’évènement mobilité de ZAE la Galance dans le cadre de son PDM de zone. JV.

Liévin

21 juin. Ville. Rdv avec les élus de la commune afin de présenter nos actions et d’échanger sur un potentiel accompagnement de l’ADAV sur sa politique cyclable. JV.

Lens

24 juin. GTV. Point d’étape concernant les animations et les aménagements cyclables. CB, JV.

28 août. Louvre Lens. En partenariat avec le musée, stand d’information et de marquage des vélos. AG, CB, PB.

1^{er} septembre. GTV. Point d’étape concernant les animations et les aménagements cyclables. CB, JP, JV.

11 septembre. Ville. Stand information et sensibilisation au forum des Associations. CB.

19 septembre. Louvre Lens. Encadrement d’une balade familiale en vélo avec le Louvre-Lens dans le cadre de Parc en fête. CB.

ANTENNE LILLOISE

MEL – Métropole Européenne de Lille

3 mai. Préparation avec les services de la MEL des premiers ateliers de concertation qui se dérouleront avec les communes pour l’élaboration du SDC. Diagnostic du territoire et identification des principales liaisons pour répondre aux besoins de la population. Travail spécifique sur le territoire tourquois et de la vallée de la Lys (UTLS). MA, MV, JV.

5 mai. Visite sur site avec les services de la MEL pour étudier les continuités cyclables au niveau du carrefour Dron/Havré à Tourcoing. MA.

6 mai. Préparation avec les services de la MEL des premiers ateliers de concertation qui se dérouleront avec les communes pour l’élaboration du SDC. Diagnostic du territoire et identification des principales liaisons pour répondre aux besoins de la population. Travail spécifique sur le territoire des Weppes et sur la couronne Nord de Lille (UTML). MA, MV, JV.

7 mai. Tourcoing. Réunion de concertation avec la ville de Tourcoing pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec la ville des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA.

7 mai. Tourcoing. Réunion de concertation avec les communes du territoire tourquois pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. Unanimité des communes pour faire de la future voie verte du Ferrain un axe de déplacement utilitaire. MA.

11 mai. Roubaix. Réunion de concertation avec la ville de Roubaix pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec la ville des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA.

11 mai. Roubaix. Réunion de concertation avec les communes du territoire roubaisien pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

12 mai. Sainghin en Mélantois. Réunion de concertation avec les communes du territoire Est pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. FD, JV, MA.

17 mai. Herlies. Réunion de concertation avec les communes du territoire des Weppes pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

18 mai. Quesnoy sur Deûle. Réunion de concertation avec les communes du territoire de la Lys pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

18 mai. Templemars. Réunion de concertation avec les communes du territoire de la couronne Sud pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

19 mai. Hellemmes. Réunion de concertation avec les communes du territoire lillois pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

19 mai. Marcq-en-Barœul. Réunion de concertation avec les communes du territoire de la couronne Nord pour l’élaboration du SDC. Présentation du travail de diagnostic réalisé par la MEL avec le concours de l’ADAV. Partage avec les communes des besoins et premières propositions d’itinéraires à privilégier en axes intercommunaux, de proximité ou en réseau +. MA, JV.

28 mai. Travail avec les services de la MEL pour cartographier les itinéraires cyclables à inscrire au schéma directeur cyclable suite à la concertation avec les communes. MA, MV.

31 mai. Poursuite du travail avec les services de la MEL pour l’élaboration du SDC. MA.

22 juin. Rencontre avec les communes du Val de Marque pour partager nos priorités pour la mise à jour du schéma directeur de la MEL. MA.

22 juin. Erquinghem le sec. Échange avec les services de la MEL concernant les travaux en cours sur la rue de Fourmes, afin que les accès vélos soient le plus confortables possibles pour les cyclistes et échange sur les cheminements piéton/vélo à conforter pour faciliter l’accès de l’institut privé de Beaucamps-Ligny. JPV, JV.

1^{er} juillet. Réunion de travail avec les services de la MEL pour définir les axes qui pourraient être aménagés en réseau +, réseau qui serait le réseau express vélo de la MEL. MA, MV.

27 juillet. Ennetières en Weppes/Lomme - Giratoire du MIN. Réunion sur site pour valider le principe de priorité à la piste bidirectionnelle en phase d’achèvement sur le pourtour du giratoire. Soutien du Maire d’Ennetières pour accorder cette priorité. MA, JV.

29 juillet. Poursuite du travail avec les services de la MEL pour l’élaboration du schéma directeur cyclable. MA, JV.

4 août. Poursuite du travail avec les services de la MEL pour l’élaboration du SDC. MA.

5 août. Poursuite du travail avec les services de la MEL pour l’élaboration du SDC. MA, MV.

9 septembre. Réunion MEL PDES. Programme 2022/2023 PDES. Partenaires présents : Département du Nord, Académie de Lille, DREAL, Ilévia et MEL. RH, JP.

14 septembre. COPIL sur le projet de consolidation du SDC et la construction d’un réseau +. 76 communes ont participé aux premiers ateliers de mai afin de partager le diagnostic et les enjeux. A l’horizon 2035 se dessine 75 liaisons pour près de 800 km de réseau comprenant 38 points de franchissement à traiter. Ce réseau couvrirait 90% de la population, 94% des emplois et 93% des scolaires. Plus de 40% du réseau est déjà aménagé mais 50% nécessite des améliorations. Près de 60% du réseau reste à aménager. Cela amènera des priorités à définir avec les communes lors d’une seconde salve d’ateliers de concertation. Les voies vertes, composantes du réseau principal, seraient améliorées avec l’utilisation de stabilisés renforcés ou de béton lorsqu’il existe un passage d’engins agricoles. Les accès seront aussi améliorés. Le réseau Vélo + projeté comporterait 12 liaisons et 3 habitants sur 5 seraient à moins de 500 m de ce réseau. MA, JV, YP.

20 septembre. Nouvelle réunion avec les services de la MEL pour envisager l’insertion du réseau Vélo+. MA, JV.

21 septembre. Templemars. Ateliers territoriaux avec le territoire de la couronne Sud et ex CCHD pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA.

21 septembre. Rencontre avec la ville de Lille pour partager nos priorités pour le futur SDC de la MEL. MA.

22 septembre. Hem. Ateliers territoriaux avec la ville de Roubaix pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA.

22 septembre. Hem. Ateliers territoriaux avec le territoire roubaisien pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA.

27 septembre. Herlies. Ateliers territoriaux avec le territoire des Weppes pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA.

28 septembre. Quesnoy sur Deûle. Ateliers territoriaux avec le territoire de l’Armentières pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA, JV.

28 septembre. Hellemmes. Ateliers territoriaux avec le territoire Lillois pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA, JV.

29 septembre. Roncq. Ateliers territoriaux avec la Ville de Tourcoing pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de Schéma Directeur Cyclable. MA.

29 septembre. Roncq. Ateliers territoriaux avec le territoire Tourquois pour définir le plan pluriannuel d’investissement pour la mise en œuvre du projet de SDC. MA.

En septembre et octobre pour l’élaboration du schéma directeur cyclable. Diagnostic du territoire et recherche des priorités pour le futur plan pluriannuel d’investissement. Travail spécifique sur le territoire tourquois et de la vallée de la Lys (UTLS). MA, MV.

Armentières

3 juillet. Ville. Fête du vélo. Présence de l'ADAV pour organisation d'une broc à vélos, d'un stand d'information et de marquage. AG, CBo, CG, JPD, OB, PM, PL, PTour.

2 septembre. Rencontre avec M. le Maire pour partager nos priorités sur la mise à jour du SDC de la MEL. CBo, JV, MA, PM.

Le vélo de la ville d'Armentières

Bondues

2 mai. Pl de l'Abbé Bonpain. Stand d'information et de marquage de vélos. Marquage pris en charge par la ville. 69 vélos marqués. AG, FV, SL.

29 mai. Remise en selle familiale. 4 participants. PTo, SL.

1^{er} juillet. Pl de l'Abbé Bonpain. Stand de marquage de vélos. Marquage pris en charge par la ville. 32 vélos marqués. AG.

Le vélo de la ville de Bondues

Comines

14 juillet. Ville. Stand d'information lors d'un évènement organisé par la ville. AG, PM.

Le vélo de la ville de Comines

23 juillet. Ville. Stand de marquage bicycode. Marquages des vélos offerts par la ville. 27 vélos marqués. AG, RH.

Le vélo de la ville de Comines

Haubourdin

9 juin. Rencontre avec les maires d'Haubourdin et d'Hallennes pour partager nos priorités sur la révision en cours du SDC de la MEL. MA, JPV.

Le vélo de la ville de Haubourdin

25 mai et 22 juin. Comités de pilotage PDES du lycée Beaupré Haubourdin. Présentation du diagnostic mobilité réalisé par le lycée avec les outils du Crem. Le lycée souhaite développer plusieurs actions à destination de son personnel et des élèves (aménagement pistes cyclables, atelier de diagnostic/réparation des vélos, covoiturage, remise en selle, revoir la fréquence des transports en commun, stationnement vélo sécurisé, participation au challenge vélo de la MEL). JP, RH.

Le vélo de la ville de Haubourdin

Hem

8 juin. GTV. Point sur les projets d'aménagement : bandes suggérées sur rue J. Guesde, voie verte en enrobé sur rue de Lannoy à Villeneuve d'Ascq, bandes suggérées sur rue de Croix, piste cycalble sur la RM 6, projet d'axe cyclable en parallèle à la RM 700, liaison cyclable entre Hem et Forest, etc. MA.

17 juin. Ville de Hem. Présentation du fonctionnement et des outils du challenge de l'écomobilité scolaire aux écoles primaires de la commune. JP.

28 septembre. Ville de Hem. Animation d'une séance de Remise en selle. JP.

Le vélo de la ville de Hem

La Madeleine

19 septembre. Participation avec la MEL à l'évènement «parc en fête». Tenue d'un stand d'information. MA, OD.

Le vélo de la ville de La Madeleine

Lambersart

10 mai. Participation à un groupe de travail sur la mise en place d'une rue scolaire pour l'école Lotti à Lambersart. JP.

30 mai. Piétonnisation de l'Av de l'Hippodrome. Stand d'information et de marquage. CH, PMP.

31 mai. Inauguration de rue scolaire de l'école Lotti à Lambersart. JP, PMP.

4 septembre. Stand d'information au forum des associations de la ville. PMP.

Le vélo de la ville de Lambersart

Lille

5 mai. Rencontre de l'association «Chez Djouheur» pour évoquer un projet de vélo-écoles adultes pour les femmes du quartier lille fives. AG.

10 mai. Visite sur site avec les élus et les services de la ville pour étudier l'insertion des cyclistes sur les aires piétonnes du fait de l'extension des terrasses pour répondre aux contraintes sanitaires. La proposition de matérialiser une piste sur la chaussée est écartée mais une solution pérenne en lieu et place d'une partie du stationnement est étudiée. JV, MA, YL.

10 mai. Inauguration de rue scolaire de l'école Wagner à Lille-Sud. JP.

11 mai. Ville. Réunion avec la ville et les associations partenaires pour organiser les animations du premier «dimanche liberté» qui aura lieu en juin sur le Bd de la Liberté à Lille. AG.

Le vélo de la ville de Lille

27 mai. Inauguration de la rue scolaire de l'école Lakanal à Lille-Fives. JP.

27 mai. CLSPR. Visio. Présentation du projet de mise à jour du secteur comprenant la rue du Molinel au classement site patrimonial remarquable. JV.

31 mai. Inauguration de la rue scolaire de la rue Fulton pour les écoles Bichat et Littré. RH.

Le vélo de la ville de Lille

2 juin. Point avec la ville de Lille sur l'implantation des arceaux vélos et de la cartographie du stationnement créée par l'ADAV. JV, MV.

3 juin. Réunion avec la DREAL Hauts de France sur l'évaluation des PDES. RH.

6 juin. Ville. Tenue d'un stand d'information et de marquage pour le premier «dimanche liberté» à Lille. Circuit de maniabilité pour enfants et remises en selle proposées. AB, AG, FB, FL, JM, JV, JP, MA, RH.

8 juin. Rendu des travaux des étudiants de l'ITIAPE (école de paysagisme) sur le campus cité scientifique. RH.

18 juin. Echanges avec la Ville de Lille, le café des enfants Les Potes en ciel et l'association Récréations urbaines pour discuter de l'articulation entre les projets de rues scolaires et de rues aux enfants dans le cadre de l'inscription de la Ville de Lille dans la dynamique « ville à hauteur d'enfants ». JP.

24 juin. Point avec la ville de Lille et de Lomme concernant la mise en place d'un réseau de comptage du trafic «Telraam». MV.

28 juin. Conseil d'école de l'école Bichat-Littré (Lille-Vauban). Présentation de l'enquête d'évaluation de la rue scolaire et discussions avec les parents sur ce qui reste à améliorer. Il est programmé de revoir l'école et les parents pour envisager la mise en place d'un pédibus. JP.

28 juin. GTV. Revue de projet avec la Ville et la MEL. Projet de piste cyclable bidirectionnelle sur la rue du Molinel ; projet de piste bidirectionnelle sur la Pierre Mauroy ; projet de piste bidirectionnelle sur le boulevard Carnot ; ; projet de bandes suggérées sur la rue E. Jacquet ; projet d'élargissement des bandes avant possible piste bidirectionnelle sur le Bd d'Alsace ; projet de pistes sur la Porte d'Arras ; point sur les études de double-sens cyclables notamment sur le quartier de Fives où la généralisation est en cours. MA.

2 juillet. Ville. Rdv de préparation de la Rue aux enfants rue Philippe de Comines. AG.

5 juillet. Ville. Rencontre avec l'élu à la mobilité et les services techniques pour évoquer le projet de la ville d'actualiser leur livret «code de la rue». AG, MA.

7 juillet. Moulins. Tenue d'un stand et d'un atelier maniabilité vélo lors d'une «rue aux enfants» rue Philippe de Comines. AG, EJ, LD, YB.

20 et 28 juillet. Bois Blanc. Stand de marquage bicycode. Marquage vélos offert par la ville pour les habitants. 37 vélos marqués. AG, CG, JP, MCM, SO.

5 août. Espace de vie sociale Lille Sud Les Francas. Animation vers les enfants sur le thème « je roule à vélo en sécurité ». JP.

Le vélo de la ville de Lille

12 septembre. Culture et Flonflons. Encadrement de la Caravane vanne organisée dans le cadre du Festival Wazemmes l'Accordéon entre Lille et Templeuve-Belgique. CA, ED, JP, OK, PM, SW, VD.

15 septembre. Ville. Pl Sébastopol. Stand de marquage bicycode. 9 vélos marqués. AG, RH.

Le vélo de la ville de Lille

29 septembre. Université Catholique de Lille. Marquage Bicycode dans le cadre d'une journée mobilité. JP, RH.

Le vélo de la ville de Lille

Lomme

5 mai. Visio. GTV. Demande de la ville de passer les rues du Collège, rue L.Jouhaux, rue Guillaume Tell et du Maire Becquart en DSC. Point d'avancement sur l'aménagement des pistes unidirectionelles rue des Fusillés. Demande de la part de l'ADAV d'étudier les carrefours non équipés de CLCP sur l'Av de Dunkerque. Point d'avancement du projet de rue scolaire aux abords des écoles Lamartine et La Fontaine. Présentation par la ville des nouvelles implantations de V'Lille et des Vélobox, de la prime vélo et accessoires 2021. Points de la MEL sur l'aménagement de l'Av de la République dont la phase 2 concernera le tronçon entre la mairie et l'Av de Dunkerque, avec la création de bandes cyclables et la création d'une zone 30. CH, JV.

10 mai. Présentation d'outils pédagogiques sur l'écomobilité scolaire, dont le Kit « sur la route de l'école » édité par la MEL, auprès d'animateurs de temps périscolaires et équipes éducatives des écoles La Fontaine et Lamartine de Lomme. JP.

17 mai. Inauguration de la rue scolaire « rue des écoliers » des écoles Lamartine et La Fontaine à Lomme. JP.

19 mai. Opération marquage à l'école Lamartine dans le cadre d'une animation sur la mobilité proposée aux enfants et parents de l'école en lien avec la mise en route de la « rue des écoliers ». CH, JP.

18 mai. Intervention avec la Ville de Lomme lors d'une rencontre des parents d'élèves des écoles La Fontaine et Lamartine pour évaluer la mise en place de la « rue aux écoliers » et évoquer les possibilités de mise en place d'un pédibus. JP.

24 juin. Lycée Sonia Delaunay de Lomme. Rencontre de l'équipe éducative du lycée en vue de débiter une démarche PDES. JP.

14 septembre. Ecole Curie-Pasteur. Réunion avec la Ville de Lomme, les parents d'élèves et les riverains pour présenter le projet de rue scolaire programmé à partir du 28 septembre avenue de la Délivrance. JP.

16 septembre. Rencontre avec M. Posmyk, conseiller en charge des mobilités actives et les services de la ville pour envisager d'élargir le périmètre actuel de la prime aménagements aux locaux vélos destinée aujourd'hui uniquement aux syndics et bailleurs. L'idée serait notamment de permettre à des associations de riverains d'en bénéficier sous réserve de respecter un certain nombre d'engagements. L'ADAV pourrait jouer un rôle de promotion, d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires. MA, YP.

25 septembre. Lomme. Marquage bicycode dans le cadre du Forum des Transitions. CH, JP.

Le vélo de la ville de Lomme

28 septembre. Lomme. Inauguration rue scolaire Avenue de la Délivrance Lomme. ABr, CH.

Le vélo de la ville de Lomme

Loos

13 juin. Ville. Stand de marquage bicycode sur le temps du marché. AG, PC.

Le vélo de la ville de Loos

9 juillet. Quartier des Oliveaux. Animation vélo pour enfants : stand, exposition, jeux et maniabilité vélo en partenariat avec la fabrique de l'emploi. AG, RH.

Le vélo de la ville de Loos

Marcq-en-Barœul

21 septembre. Collège Lazaro. Journée de maniabilité vélo avec les élèves de 5ème. 5 classes concernées. AG, CL, FL, JML, JPC.

Le vélo de la ville de Marcq-en-Barœul

23 septembre. Collège Lazaro. Sortie vélo de 50km avec les classes de 5ème. AG, BV, GV, JML, MP SS, OD, PM, RH, SW.

Le vélo de la ville de Marcq-en-Barœul

Mons-en-Baroeul

4 juin. Rencontre avec la municipalité pour partager nos priorités dans le cadre de la mise à jour du SDC de la MEL. Les élus se montrent favorables à la poursuite de la vélorue rue Cabanis à Lille sur leur commune pour en faire un axe de liaison Lille-Mons-Villeneuve d'Ascq. Partage du projet réseau + (réseau express vélo) sur l'axe Schuman (RM 14). Les travaux de la piste bidirectionelle sur la rue du Baroeul débiteront bien en 2021. Échange sur le projet d'aide à l'achat que va mettre en place la commune. Il est convenu de rencontres régulières entre la ville et l'ADAV. La prochaine devrait porter plus spécifiquement sur l'écomobilité scolaire. MA.

Le vélo de la ville de Mons-en-Baroeul

Quesnoy-sur-Deûle

10 juin. Mairie de Quesnoy-sur-Deûle. Animation d'une remise en selle pour les habitants. JLTo, JP.

Le vélo de la ville de Quesnoy-sur-Deûle

3 juillet. Ville de Quesnoy-sur-Deûle. Opération marquage. JLTo, JP.

Saint-André-lez-Lille

14 juin. Ville. Réunion d'échange avec les services de la ville et les élus concernant les axes à traiter dans les années à venir et les demandes de la ville dans le prochain PPI vélo de la MEL. PhM, JV.

Le vélo de la ville de Saint-André-lez-Lille

Santes

9 juin. Stand d'information ADAV sur le marché pour sensibiliser les habitants à la pratique du vélo. AG, PL.

Le vélo de la ville de Santes

Tourcoing

12 juin. Journée vélo avec la médiathèque Andrée Chedid : marquage de vélo contre le vol et atelier de cartographie de la cyclabilité. CMA, JP, MV, SG, YP.

Le vélo de la ville de Tourcoing

19 septembre. Ville. Balade boucle Tourcoing Tourcoing dans le cadre des journées du patrimoine. ABr, SG, YP.

Le vélo de la ville de Tourcoing

Villeneuve d'Ascq

5-26 mai. IME du Recueil. Animations vélos et séances de maniabilité pour les enfants de l'IME dans le cadre du programme Alvéole. AG.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

10-21 mai. Cycle d'apprentissage vélo à l'école René Clair dans le cadre du programme Alvéole. Classe de CM1/CE2. AG, CV, FL, JML.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

11 mai-8 juin. Cycles d'apprentissage vélo à l'école Chopin dans le cadre du programme Alvéole. 2 classes de CM1/CM2 concernées. AG, FL, JML.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

19 mai. Ville. Balade vélo pour les habitants au départ d'Annappes pour se rendre à Lille. AG, FL.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

21 mai. Sortie découverte des cheminements cyclables pour se déplacer dans les quartiers de la ville. FD, FL, MA.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

27 mai. Présentation par les services de la ville de l'état d'avancement de la requalification des rues Van Gogh et Vétérans. La piste bidirectionnelle nécessite une protection contre le stationnement sauvage. Une visite sur site sera organisée pour valider l'implantation de poteaux anti-stationnement. MA.

28 mai-7 juin. Cycle d'apprentissage vélo à l'école Picasso. Classe de CM2. AG, CV, JML, JP, RH.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

29 mai. Sortie découverte des cheminements pour se rendre de Villeneuve d'Ascq à Roubaix. MA.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

1^{er} juin. Accompagnement d'une balade à vélo avec un groupe d'étudiants de l'Itiape sur le campus Lille 1. RH.

3 juin. Sortie découverte avec les élèves de l'éco-club du collège Camille Claudel. Conseils pour se déplacer en sécurité, visite des aménagements cyclables, etc. FL, MA.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

4 juin. Réunion sur site pour définir l'implantation des piquets anti-stationnement sur la nouvelle piste cyclable Van Gogh/Vétérans. MA.

Le vélo de la ville de Villeneuve d'Ascq

Du 8 au 11 juin. Cycles d'apprentissage vélo à l'école Verhaeren auprès de deux classes de CM1/CM2. AG, JML.

12 juin. Sortie découverte des cheminements pour se rendre à vélo de Villeneuve d'Ascq à Lille. MA.

25 juin. Rencontre avec les élus pour partager nos priorités sur la mise à jour du schéma directeur de la MEL. FD, FL, MA.

28 - 29 juin. Cycle d'apprentissage vélo à l'école René Clair. Classe de CM2. AG, CV, JML, RH.

17 juillet. Stand d'information et marquage bicycode dans le cadre d'un événement mobilité organisé par Villeneuve d'Ascq. FL, MV.

22 juillet. Stand de sensibilisation à destination d'enfants dans le cadre des quartiers d'été (jeux, quizz). AG.

3 septembre. Ville. Ferme du héron. Réunion avec le service développement durable et service des sports de la ville pour voir comment mettre en place le savoir rouler dans la commune. AG.

6 septembre. École la fontaine. Co-animation d'une séance de maniabilité vélo avec des éducateurs sportifs de la ville. Partage d'outils et d'expériences dans le cadre du savoir rouler. AG.

8 septembre. Point avec les services de la ville sur la reconduction de notre convention de partenariat. MA.

11 septembre. Sortie découverte des itinéraires cyclables pour rejoindre Lille à partir de Villeneuve d'Ascq. MA.

30 septembre. Point sur le partenariat ADAV/Ville avec les élus. Souhait commun de développer l'écomobilité scolaire, partage de nos priorités pour la mise à jour du SDC de la MEL, point sur l'opération mes courses à vélo qui associe les commerçants, point sur le travail engagé avec l'Université, etc. Souhait commun de reprendre la signalétique directionnelle cyclable. L'ADAV fera une proposition qui servira de base à un travail commun qui sera présenté à la MEL. Une rencontre sera organisée tous les deux mois pour le suivi des projets. FD, FL, MA.

Wasquehal

18 septembre. Ville. Ferme du Dehaut. Stand de marquage bicycode de vélos. Marquages offerts par la ville. 16 vélos marqués. AG, CVa, SLa.

Wattignies

25 juin. Rencontre avec les élus pour partager nos priorités sur la mise à jour du schéma directeur de la MEL. MA.

15 juillet. Ville. Animation pour enfants dans le cadre des quartiers d'été (quizz, jeux, maniabilité). AG, BG.

ANTENNE MAUBEUGEOISE

CAMVS

9 juin. COPIL sur la véloroute 31 entre Maubeuge et Aulnoye le long de la Sambre. Présentation du projet. L'ADAV comme la Région demande un revêtement en enrobé plutôt qu'en émulsion gravillonnée. MA.

SMTUS

6 mai et 3 juin. Cotech Schéma directeur cyclable et piéton SMTUS. RH.

24 juin. Cotech Schéma directeur cyclable et piéton SMTUS. MA.

Aulnoye-Aymeries

11 juillet. Encadrement d'un parcours secret à vélo dans le cadre du festival des nuits secrètes Départ d'Aulnoye-Aymeries. DDx, DR, JL.

Hautmont

18 mai. Réunion PDES Collège Ronsard à Hautmont - Préparation d'un volet mobilité au sein du projet de cité éducative. RH.

Maubeuge

29 mai. Vélobalade pique-nique Maubeuge Parc de l'abbaye de Liessies. DDx, DM, RB.

2 juin. Visite de terrain pour l'étude de faisabilité concernant la maison du vélo du SMTUS. AG, RH.

17 juin. Participation au COPIL sur le Plan vélo de la commune. MA.

18 juillet. Vélobalade Maubeuge Obies visite du Château d'Obies. DDx, DM, JLB, RB.

25 septembre. École Debussy. Réunion avec l'école et les conseillers pédagogiques pour définir les modalités de mise en place d'un cycle d'apprentissage vélo auprès de la classe de CM2. AG.

ANTENNE MONTREUILLOISE

20 mai. Ecuires et visio. Réunion comité des partenaires organisée par la CA2BM sur l'offre de transports publics et transports à la demande de voyageur qui sera mise en place en septembre 2021, la présentation des grilles tarifaires, ainsi qu'un point d'actualité sur le versement mobilité. BB, SS.

1^{er} juin. Montreuil-sur-Mer. Rencontre avec le maire de Montreuil-sur-Mer, M. Ducrocq. Echanges sur le sujet du vélo sur la commune et propositions d'idées concernant la mise en place de stationnements vélo à proximité des commerces et des établissements scolaires, ainsi que la mise en place de DSC dans certaines rues de la commune limitées à 30 km/h. BB, SS.

12 juin. Montreuil-sur-Mer. Stand d'information et de sensibilisation sur la place du marché. BB, SS.

14 septembre. Ecuires. Comité des partenaires Mobilités. Participation à la commission 2 « Aménagement – Développement du Territoire : Mobilité–Transports–Voies douces » organisée par la CA2BM. BB.

30 septembre. Echange téléphonique avec le responsable mobilité-transport de la CA2BM pour faire le point sur les futurs projets cyclables sur le territoire dont le schéma directeur. SS.

ANTENNE PÉVÈLE-CAREMBAULT

CCPC

30 septembre. Échange sur les aménagements réalisés ces derniers mois et qui avaient été envoyés

pour avis à l'ADAV. Réalisation d'écluses avec by-pass sur plusieurs axes pour modérer la vitesse des véhicules motorisés. Piste cyclable bidirectionnelle à Avelin le long de la RD 54 ; voie verte en enrobé dans la traversée de Pont à Marque ; chemin mode actif et agriculteur entre Louvil et le marais de Bonnance. Échange sur les projets de liaison entre la voie verte de la Pévèle et celle du Sucre à Thumeries ; VV et DSC à Mons en Pévèle pour relier la VV de la Pévèle au Pas Rolland ; projet de liaison cyclable entre Orchies et Landas ; projet de chaucidou à Bersée rue Saint-Nicolas, etc. MA.

Cysoing

20 mai. Présentation de l'Appel Vélo et Territoires de l'ADEME à des élus de la commune de Cysoing et discussions sur les possibilités pour la Ville d'y répondre. CAL, CL, JP.

ANTENNE DE SAINT-AMAND

CAPH

1^{er} juillet. Réunion avec le CD 59 et la Mission Bassin Minier pour arrêter le tracé de la véloroute du Paris Roubaix sur le territoire de la CAPH. L'ADAV défend un itinéraire jalonable immédiatement et accessible à tous les types de vélos. Le choix se porte plutôt sur des drêves uniquement accessibles par les VTC. CDe, MA.

7 juillet et 28 septembre. Participation aux ateliers mobilité pour l'élaboration du PCAET de la CAPH. CDe, RH.

ANTENNE DE SAINT-OMER

CAPSO

25 mai. Clairmarais. Réunion du Groupe vélo animé par l'ADAV et regroupant des élu.e.s des communes urbaines de la CAPSO, l'Agence d'urbanisme et le service transport de la CAPSO. L'ordre du jour porte sur le jalonnement directionnel vélo, le marquage au sol pouvant être adopté pour favoriser la visibilité des cheminements cyclables, les types d'aménagements à adopter en fonction du trafic et de la vitesse constatée des véhicules et la proposition d'harmoniser ces principes à l'échelle de l'agglomération. JV, RMa, YF.

10 juin. St-Omer. Rendez-vous avec la CAPSO pour faire le point sur notre convention de partenariat. MA, JV, RMa.

Arques

21 juin. Rencontre avec les élus pour partager nos priorités sur les mobilités douces et les aménagements cyclables. MA.

Longuenesse

16 juin. Rencontre avec les élus et le DGS, l'Agence d'urbanisme, pour échanger sur les aménagements cyclables à réaliser dans la commune. RMa.

Saint-Omer

5 mai. Visio. BE INGEO. Echange sur le projet de requalification du Boulevard Guillain intégrant un cheminement cyclable. JV.

17 mai. Ville. Visite de terrain avec les élus et services techniques de la Ville de Saint-Omer pour définir le marquage au sol de la traversée du Quai du Commerce en sortie de passerelle. RMa.

4 juin. Réunion des bénévoles de l'antenne. RMa.

5 juin. Ville. Groupe élu.e.s vélo : visite de terrain d'aménagements et identifier des itinéraires à valoriser entre communes. RMa.

13 juillet. Ville. Inauguration des parkings sécurisés vélo. RMa, EI.

26 août. Ville. Réunion autour de la transition avec la Ville de Saint-Omer et les associations citoyennes. RMa, YF.

Wizernes

26 juin. Réunion du Groupe élu.e.s vélo : bilan du travail de l'année, perspectives. RMa, YF.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Valenciennes Métropole

4 mai. Point avec les services de l'agglomération sur le renouvellement de notre convention de partenariat. MA.

10 juin. Analyse de terrain place du Canada pour imaginer l'intégration future des cyclistes. RH, MA.

12 juillet. Rencontre avec le chargé de mission plan climat au sujet des PDES. RH.

18 juillet et 14 septembre. Rencontre Valenciennes Métropole pour l'élaboration du SDC de la CAVM. L'ADAV est notamment sollicitée pour remonter les besoins des usagers, partager son diagnostic sur les besoins du territoire. MA, AL, RH.

Valenciennes

19 septembre. Stand d'information ADAV et de marquage bicycode lors du Vélotour. RH, AL.

DÉPARTEMENT DU NORD

4 mai. Point avec les services du Département sur les projets de pistes cyclables de Feignies (RD 405) et du nouveau contournement de Caudry. MA.

4 juin. Point sur le projet de piste cyclable bidirectionnelle à Méteren (RD 933) entre le giratoire oblong et le passage inférieur à l'A25. Cette piste s'inscrit dans la liaison Bailleul-Hazebrouck du SDC. MA.

15 juin. Revue de projet sur les aménagements cyclables programmés par le CD 59 sur la CFFI : liaison Hazebrouck/Aire sur la Lys avec aménagement giratoire Morbecque et chemin des Pépinières ; liaison Hondeghem/Hazebrouck ; piste cyclable Méteren. Des réunions régulières prendront forme pour partager les projets entre l'ADAV, la CCFI et le CD 59. MA.

1^{er} juillet. Réunion avec la CAPH et la Mission Bassin Minier pour arrêter le tracé de la véloroute du Paris Roubaix sur le territoire de la CAPH. L'ADAV défend un itinéraire jalonable immédiatement et accessible à

tous les types de vélos. Le choix se porte plutôt sur des drêves uniquement accessibles par les VTC. MA, CDe.

2 juillet. Point sur la reconduction de la convention de partenariat ADAV/CD 59. MA.

8 juillet. Hazebrouck. Visite de terrain avec les services du Département afin d'identifier les points de passages les plus adaptés et les secteurs à aménager sur l'axe Hazebrouck-Merville étant inscrits au SDC départemental. JV.

7 septembre. Présentation d'un travail d'étude sur les besoins en signalisation directionnelle des aménagements cyclables. Échanges sur nos attentes respectives. JV, MA.

9 septembre. Présentation aux services du Département de notre projet avec l'AF3V d'organiser au printemps 2022 un évènement festif pour valoriser la voie verte de l'Avesnois (EuroVelo 3) et une journée d'étude sur les revêtements des voies vertes. MA.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

12 mai. Méricourt. Cotech de l'étude des dessertes cyclables du collège Henri Wallon avec la ville de Méricourt et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. SS.

20 mai. Visioconférence organisée par le CD62. Plan vélo 2021-2026. MA, SS.

2 juin. Séricourt. Rencontre avec la mairie et les services du Département pour analyser les possibilités d'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée Auxi/Saint Pol. Les élus souhaitent en faire un axe cyclable pour faciliter la desserte des établissements scolaires tout en l'intégrant au réseau des itinéraires touristiques. MA.

4 juin. Sains en Gohelle. COPIL de l'étude des dessertes cyclables du collège Jean Rostand avec les services de la ville et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

7 juin. Visio. CD62. Plan vélo 2021-2026. MA, SS.

9 juin. Saint-Pol-sur-Ternoise. COTECH des dessertes cyclables du collège Roger Salengro avec les services de la ville et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

10 juin. Visio. Préparation de la semaine des mobilités au CD62. MA, SS.

14 juin. Calais. Collège République. Sensibilisation et animation maniabilité vélo auprès des collégiens cyclistes, en parallèle d'un atelier cartographie mené par le BE Ingerop. AG.

15 juin. Arras. Hôtel du CD62. Programme européen expérience – itinéraire Auxi-Frévent-Ramecourt le long de l'ancienne voie ferrée. Projet de voie verte pour relier Ramecourt et Frévent à Auxi-le-Château et la connecter à la VV Auxi-Abbeville et la véloroute de la Somme avec le BE Trace TPI. MA, SS.

22 juin. Visioconférence. Eurocyclo avec le CD62, Pas-de-Calais Tourisme et BE. Positionnement des points d'enquête à proximité des compteurs sur l'EV4 - La Vélomaritime. SS.

24 juin. Aubigny-en-Artois. COTECH des dessertes cyclables du collège Jean Monnet avec les services de la ville et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

25 juin. Courrières. COTECH des dessertes cyclables du collège Claude Debussy avec les services de la ville et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

7 juillet. Rouvroy. COPIL des dessertes cyclables du collège Paul Langevin avec les services de la ville et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

8 juillet. Appel téléphonique avec la cheffe du service de la prospective et de la programmation au sujet de la semaine des mobilités organisée mi-septembre. SS.

26 août. Appel téléphonique avec un technicien du CD62 à propos de la voie verte entre Condette et Ecault sur la Vélomaritime (EV4). SS.

6 septembre. Condette. Visite de terrain sur la Vélomaritime – Axe Condette-Ecault – WV avec la cheffe du service de la prospective et de la programmation et les techniciens du CD62. L'ADAV préconise un enrobé, ligne blanche continue le long de la bordure qui sera à niveau (enrobé) pour signaler la démarcation avec la bordure, surtout de nuit ou par faible luminosité. Pose de bandes rétroréfléchissantes sur certains poteaux le long de la haie. Signalement au niveau de la traversée de la RD119 et pose d'un potelet en entrée de VV. Au niveau du giratoire, l'ADAV propose de renforcer la signalétique (marquage au sol) pour la continuité de la Vélomaritime. MA, SS.

6 septembre. Ambleteuse. Reconnaissance parcours balade sur l'EV4 - la Vélomaritime autour de la Maison des Deux Caps pour les agents du CD62 lors de la semaine des mobilités. SS

8 septembre. Méricourt. COPIL de l'étude des dessertes cyclables du collège Henri Wallon avec la ville de Méricourt et le CD62. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

9 septembre. Entretien téléphonique avec référente mobilités CD62/ préparation balade agents CD62 sur la portion EV4 - la Vélomaritime entre Ambleteuse et Audinghen dans le cadre de la semaine des mobilités. SS.

10 septembre. Visioconférence. Réseau points-noeuds et boucles cyclotouristiques connectées à la V362 avec le BE Trace TPI. MA, SS.

16 septembre. CD62. Visite atelier ADAV Arras avec les agents et référents mobilités du CD62 dans le cadre de la semaine de la mobilité. AGH, FBo, JMC, SS.

20 septembre. CD62. Stand information, marquage, et aide à la petite réparation proposé par les bénévoles de l'atelier d'Arras à l'Hôtel du Département dans le cadre de la semaine de la mobilité. AGH, SS.

20 septembre. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, encadrement d'une sortie découverte de la véloroute départementale Angres-Olhain (EuroVelo 5) avec les agents du Département. AD, MA.

21 septembre. Saint-Venant. Sortie à vélo avec la cheffe du service de la prospective et de la programmation, agents et référents mobilités CD62 à la découverte d'un réseau point-noeuds en Flandres-Lys dans le cadre de la semaine de la mobilité. SS.

21 septembre. Maison des Deux Caps-Audinghen. Sortie à vélo avec la cheffe du service de la prospective et de la programmation, agents et référents mobilités CD62 à la découverte de la Vélo maritime (EV4) entre la Maison des Deux Caps (Audinghen) et Ambleteuse dans le cadre de la semaine de la mobilité. JV, SS.

28 septembre. CD62. Réunion technique signalisation des boucles cyclables reliées à la V362 et l'étude réseau points-nœuds avec les référents mobilité, sécurité et technicien CD62 et le BE Trace TPI. SS.

29 septembre. Beaumetz-les-Loges. Sortie technique à vélo sur la boucle «Le Dessus des Loges» reliée à la V362 avec référent mobilité CD62 et le BE Trace TPI. SS.

HAUTS-DE-FRANCE MOBILITÉ

3 mai. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Bruay-la-Buissière. JLT, MV.

4 mai. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec les correspondants locaux de Béthune. ABo, DDo, MV.

5 mai. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Haubourdin et des Weppes. JPV, MV.

6 mai. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité de Bailleul. MV.

7 mai. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Halluin. HEK, MV.

2 juillet. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Lomme. CH, MV.

6 juillet. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Roubaix. ABR, MV.

7 juillet. Mise à jour des aménagements cyclables et de la cyclabilité avec le correspondant local de Hem. AC, MV.

7 juillet. Point avec Hauts-de-France Mobilité et leur prestataire Ticks concernant l'usage des des vélos dans la plateforme Passpass.fr. MV.

CREM

4 mai. Rencontre d'un groupe d'élus de l'agglomération bordelaise aux Jantes du Nord pour présenter les activités de l'ADAV. JP.

7 mai. Rencontre de représentants régionaux de La Ligue contre le cancer pour échanger sur les actions respectives des deux associations sur la thématique des rues scolaires. JP.

11 mai. Comité de pilotage du PLUI de la Communauté de Communes du Cœur Avesnois. La CC a l'objectif d'encourager les modes actifs via des aménagements, un réseau points-nœuds, des actions de sensibilisation. Le Crem a rappelé le lien à établir avec les PDES du collège de ce secteur et le

programme Savoir Rouler à Vélo. Par ailleurs, il a été évoqué l'importance d'avoir une cohérence entre le projet de la CC, le schéma directeur cyclable du département du Nord et les projets des collectivités voisines dont la Belgique. JP.

11 mai. COPIL Mobilités Loos-en-Gohelle. Point sur le plan d'actions 2020-2026 sur lequel le Crem avait été associé : installation de 4 abris-vélo couverts, projet d'un radar pédagogique sur le chemin des croissettes, lancement du dispositif Moby pour accompagner les PDES dans les 3 écoles de la ville (animés par le CPIE la Chaîne des Terrils), projet d'une mise en place d'autostop organisée avec Microstop entre Grenay et les quartiers ouest de Loos-en-Gohelle. JP.

12 mai. Mobiscol. Présentation de la cartographie nationale des initiatives en écomobilité scolaire initiée par Vivacités Ile-de-France et lien avec les initiatives identifiées par le Crem en Région. JP.

17 mai. Transdev. Rendez-vous dans le cadre de leur réponse à un marché public relatif à la gestion et l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs concernant 3 lignes de la région dont l'étoile de Saint-Pol-sur-Ternoise. JP.

20 mai. Rendez-vous avec la chargée de mobilité de l'agglomération du Douaisis pour échanger sur le Plan Vélo de l'agglomération et les partenariats possibles en terme d'écomobilité scolaire en lien Droit d'vélo Douaisis. JP.

2 juin. Société Anonyme et Populaire. Groupe d'expression mobilité scolaire. Dans le cadre d'un travail de recherche/action, intervention en binôme avec Philippe Tostain de Grands Ensemble lors d'un focus groupe sur l'écomobilité scolaire et des déplacements de groupes de jeunes, destiné aux animateurs de groupes sociaux et établissements scolaires de la Côte d'Opale. Echanges sur les offres en mobilité possible, les freins logistiques et réglementaires, les leviers financiers, etc. JP.

3 juin. Présentation du challenge de l'écomobilité scolaire aux acteurs-relais du Crem pour qu'ils puissent le valoriser sur leur territoire et le cas échéant, proposer aux écoles un accompagnement ou des animations pendant cette période. Présentation assurée avec l'association En Savoir plus qui co-anime le Crem avec l'ADAV. JP.

4 juin. Participation à un groupe de travail organisé par Rue de l'Avenir sur l'évolution du site internet national Rue aux enfants, rue pour tous dont une page régionale sera désormais animée par le Crem et le collectif régional des rues aux enfants. JP.

7 juin. Rencontre de la MAIF avec l'association En Savoir Plus pour évoquer les partenariats et communications possibles sur les pédibus et le challenge de l'écomobilité scolaire. JP.

8 juin. Plan Climat de la Communautés de Communes de la Région d'Audruicq. Animation d'un atelier sur les enjeux liés à la mobilité et les solutions existantes en milieu rural. ABo.

28 juin. Comité de pilotage national Rues aux enfants, rues pour tous. Le principal sujet était les conditions de prolongations de l'appel à projets jusqu'en 2023. Le Crem va organiser avec le comité de validation et le groupe d'appui régional la communication sur cet appel à projet et le traitement des candidatures. JP.

1^{er} juillet. Réseau national des Conseillers Mobilité. Fabrique des Mobilités. Présentation de la mission PDES menée par le Crem auprès des collèges du Nord et du Pas-de-Calais. JP.

9 juillet. Rencontre du nouveau référent MOBY régional. Point sur les territoires qui prévoient de s'engager dans le dispositif pour lancer des PDES : Cambrésis, Loos-en-Gohelle, Fresnicourt. JP.

4 septembre. Remise du label Rue Aux Enfants à la Rythmique Courcellois lors de l'évènement organisé à Courcelles-les-Lens. JP.

9 septembre. CERDD. Valenciennes. Co-animation d'une formation d'ambassadeurs du Développement durable sur le thème de la mobilité en partenariat avec Déclic Mobilités et l-Viatic. JP.

10 septembre. Comité préparatoire d'une rencontre régionale sur les rues aux enfants qui aura lieu le 26 octobre à Arras et sera l'occasion de faire le bilan de 5 actions en région et de présenter le nouvel appel à projets. JP.

15 septembre. Vilogja. Présentation des actions possibles pour sensibiliser les salariés du bailleur à la pratique du vélo. JP.

15 septembre. Comité de suivi du Crem avec le Conseil Régional des Hauts-de-France et l'ADEME pour valiser les orientations des mois à venir. JP, RH.

17 septembre. Recyclerie sportive de Massy (Essonne). Intervention lors d'une Table ronde sur l'écomobilité scolaire pour évoquer les actions menées dans les Hauts-de-France : challenge de l'écomobilité scolaire, PDES, rues scolaires. JP.

20 septembre. La Gorgue, CC Flandre-Lys. Lancement du Plan Climat Territoire. Participation à un atelier dédié à la thématique de la mobilité pour établir un diagnostic et des priorités d'actions. JP.

30 septembre. Niort. Colloque Bouger pour bien grandir organisé en visio par l'ONAPS. Présentation du challenge de l'écomobilité scolaire sous la forme d'une capsule vidéo. JP.

AF3V

25 mai. Participation au travail de plaidoyer, dans le cadre des élections régionales et départementales, pour que les voies vertes soient véritablement aménagées de manière qualitatives. MA.

14 juin. Poursuite du travail de plaidoyer «des Voies Vertes pour le Vélotaf». MA.

ADAV

6 mai. Saint-Laurent-Blangy. Atelier Office Tourisme Arras Pays d'Artois animé par le Groupement d'étude Semelles au Vent/Carto-graphic/Géo-Système avec Artis, Pas-de-Calais Tourisme et autres associations de randonnées pédestres et du chemin de Saint Jacques de Compostelle au sujet de la mise en valeur des itinéraires à vocation touristique (marche et vélo) et des balades vélo thématiques comme les sites de mémoire de la Première guerre Mondiale. L'objectif visé est de faciliter le développement et l'organisation des écomobilités touristiques. SS.

11 mai. Visioconférence. Point mensuel mai-bilan de l'expérimentation 1 sur le projet mobilité avec Decathlon. SS.

3 juin. MRES. Réunion APOLLINE. Point d'étape avec les bénévoles et l'équipe de chercheurs de l'Université de Lille. JV.

8 juin. Saint-Laurent-Blangy. Réunion OT Arras Pays d'Artois avec le directeur et un technicien au sujet de la mise en valeur des itinéraires vélos à vocation touristique et des balades vélo thématiques comme les sites de mémoire de la Première guerre Mondiale. PT, SS.

8 juin. Comité des partenaires PDES (rectorat, DREAL, département du Nord et Ademe). RH.

12 juin. Encadrement d'un groupe de cycliste afin de tester des itinéraires de vélobus jusqu'au collège Montaigne à Poix-du-Nord (59). RH, MA.

19 juin. Béthune. Formation des correspondants locaux. MA, YP, MV, SS, RH, CDe, ABo, ABr, BB, CB, CD, DDo, DM, EI, FD, FL, JV, LR, PC, PL, PMP, YL.

21 juin. Visio. Université Catholique de Lille. Présentation des prestations que l'ADAV peut proposer pour inciter les salariés à se (re)mettre au vélo. AG.

24 juin. Englefontaine. Encadrement d'un groupe d'élèves pour effectuer le trajet à vélo entre l'école primaire de la commune et le collège de Poix-du-nord. Projet de créer un vélobus sur ce tracé. AG, DM, RH.

9 juillet. MRES. Atelier n°3 projet APOLLINE. Point d'étape avec les bénévoles. JV.

27 août. Seine Nord. Présentation du projet et explication de l'intégration des vélos. Le chemin de halage pourra servir de support à une voie verte et les ponts seront dotés d'une sur largeur de 1m50 pour le passage des cyclistes. Les écluses seront accessibles aux piétons et aux vélos. L'ADAV sera invitée à une réunion spécifique avec les collectivités du Nord et du Pas de Calais concernées par le tracé. JV, MA.

4 septembre. MRES. Formation en interne des bénévoles de la vélo-école adultes de Lille. AG, MD.

11 septembre. Réunion vélotourisme : point sur les derniers repérages et sur les balades à venir. MV, VF.

14 septembre. Loos. Mutuelle SMH. Tenue d'un stand d'information et de sensibilisation des cyclistes aux équipements de sécurité obligatoires sur un vélo. AG.

15 septembre. Vitry en Artois. Projet du canal Seine-Nord. Participation au cycle mobilités douces&actives avec les collectivités partenaires du projet. L'ADAV demande des précisions sur l'utilisation du halage par les vélos. Il s'avère que la couche de roulement (en enrobé) reviendra à la charge des collectivités locales, ce qu'aucune d'elles n'avaient perçues. Unanimité pour prendre en charge ce surcoût sachant qu'elles souhaitent toutes en faire un maillon de leur schéma cyclable. MA.

17 septembre. Participation aux premières assises nationales de la marche coorganisés par Rue de l'Avenir. MA.

20 septembre. CHU Lille. Stand d'information et de sensibilisation à la pratique du vélo. AG.

21 septembre. COPIL PDES - Présentation des résultats enquête CREM collège François Villon à walincourt selvigny. RH.

FUB

1^{er}-3 juillet. Congrès FUB à Montpellier, chaque année la FUB invite l'ensemble des acteurs vélos à se réunir lors de son congrès annuel ; programme : lancement Objectif Employeur Pro-Vélo, Le vélo : nouvelle ère ? RH, YP.

4 juillet. Visio congrès FUB . Présentation de notre retour d'expérience sur le comptage vélo manuel sur la Métropole lilloise, lors de l'atelier «Exploitation des données de comptage vélo : un outil pour les associations». JV.

7 juillet. Visio. Réunion d'informations sur le programme «Objectif Employeur Pro Vélo». L'ADAV s'inscrit dans cette démarche pour répondre aux demandes d'animations vélos des entreprises. AG.

13 septembre. Visio. Point communication sur le baromètre des villes cyclables avant le lancement officiel du 14 septembre. SS.

VÉLO & TERRITOIRES

18 juin. Webinaire. Continuités cyclables et ouvrages de franchissement : contexte et retours d'expérience pour des ouvrages dédiés et l'adaptation d'ouvrages existants. JV.

22 juin. Participation au groupe de travail sur la réalisation d'un nouveau guide de signalisation directionnelle. MA.

DIVERS

12 mai. Stand d'information de l'ADAV au Port de Lille, dans le cadre du programme ALVEOLE. MV.

26 mai. Groupe actions Mobilité de l'Eurométropole. Visio. Echange sur deux sujets, à savoir la mobilité et le projet de Parc Bleu. Présentation du projet de Liaison de bus expérimentale entre Ypres et Armentières. Présentation des résultats de l'étude de 4 étudiants de l'Université de Lille (IAUL): «liaisons vélo transfrontalières dans l'Eurométropole». Présentation par les services du processus et de la consultation franco-belge mise en oeuvre dans le cadre Plan de Mobilité de la Métropole Européenne de Lille. JV.

8 juin. Visio. Ilévia - Kéolis. Echange sur les actions pouvant être réalisées pour informer et sensibiliser les conducteurs de bus à la cohabitation avec les cyclistes. JV.

14 juin. Ecole Edmond Rostand à la Madeleine. Ateliers maniabilités vélo auprès de 2 classes de CM2. RH, JV.

16 juin. Saison Menu et Architectes Associés Urbanistes. Réunion d'échange autour de nos préconisations en terme de stationnement vélo en milieu résidentiel et présentation par le cabinet d'un projet de résidence vélo. FD, JV.

20 juillet. Hôpital privé Le Bois-Lille. Echange avec les

services en charge de la politique RSE et de la gestion des bâtiments afin de présenter nos préconisations en terme de stationnement vélo. JV.

21 juillet. ICF Habitat. Echange avec les services afin de présenter les types de stationnements vélos pouvant être implantés dans les résidences existantes. JV.

30 juillet. Promoteur immobilier ALTAREA. Proposition d'actions de sensibilisation à la pratique du vélo auprès des résidents d'une future résidence sur la commune de Sainte-Catherine. JV.

21 septembre. Stand de marquage de vélo au site d'Orange à Villeneuve d'Ascq. MV.

Présentation

Pour ses activités, l'association recherche souvent des bénévoles ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévole à l'ADAV !

Les ateliers vélo dans la région :

- Arras
- Saint-Laurent-Blangy
- Béthune avec Cyclocampus
- Calais avec Opale Vélo Service
- Douai avec Droit d'vélo
- Dunkerque
- Lille avec Les Jantes du Nord
- Saint-Omer
- Valenciennes avec La maison du vélo

Horaires et jours d'ouvertures sur droitauvelo.org

Les masses critiques des collectifs *Vélorution*

- Dunkerque les derniers vendredis du mois à 18h
- Lille les derniers vendredis du mois à 19h Grand Place

Journal détailléur
l'heurovélo

Édité par l'association Droit au vélo-ADAV
5, rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tél : 03 20 86 17 25 - Fax : 03 20 86 15 56
info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Commission paritaire ISSN 12510602

Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV
Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents
Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Yannick Paillard
Rédacteur en chef : Yannick Paillard
Maquette : Noémie Ciofalo
Illustration : couverture de Laurent Libessart
Relecteurs : Amandine Gabriels, Aurélie
Boutellier, Olivier Dutel, Vincent Philipps

Ont contribué à ce numéro : Amandine Gabriels, Anne-Marie Faure, Claire Lepoutre, Christophe Brethenoux, Christophe Desmet, Christophe Tilmant, Daniel Dourliens, Elise Ios, Françoise Richard, Jean Dewavrin, Jean Pierre Verhille, Mathias Vadot, Serge Maris, Vincent Philipps, Yannick Paillard.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Imprimé avec encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 2 100 exemplaires.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer. Permanences et marquage des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.



CADRE RÉSERVÉ
À L'ÉTIQUETTE POUR
LA LIVRAISON DE LA REVUE PAR
LES FACTEURS BÉNÉVOLES



Cerema

1er Semestre
2021

indice semestriel d'usage du vélo

Métropole Européenne de Lille - Étude Cerema des données de comptage Adav

Évolution annuelle
du nombre de cyclistes
entre les 1er semestres 2020 et 2021

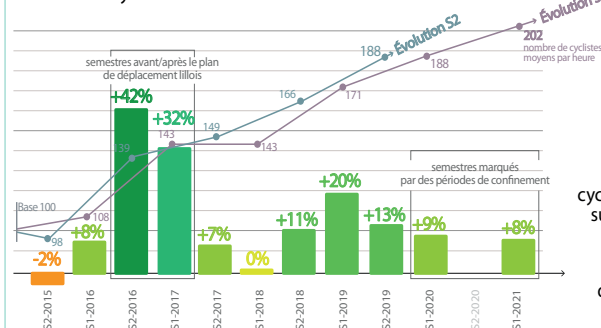
calculée avec 14 lignes de comptage ayant
des données consolidées et comparables
entre le S1-2020 et le S1-2021.

+8% ↗



Avec une évolution de
+8 % entre 2020 et 2021, la hausse de
l'usage du vélo autour de
Lille reste conforme à la
tendance précédente.

Évolution moyenne annuelle

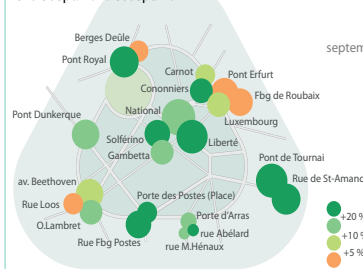


Note : les évolutions d'un semestre par rapport à celui de l'année précédente sont calculées à l'aide des données des lignes consolidées et comparables.

x2

Le nombre de
cyclistes recensés
sur les lignes de
comptage
a doublé
depuis 2015

Évolution du nombre de cyclistes entre sept. 2020 et sept. 2021



Zoom sur le mois de septembre

Évolution de la pratique du vélo
entre les mois de septembre 2020 et
septembre 2021 sur 22 lignes de comptage

+24%

Le mois de septembre donne une bonne
tendance sur la reprise du vélo à la rentrée.
Les données indiquent une nouvelle
évolution à la hausse de l'usage du vélo.
La crise sanitaire semble avoir un effet
positif sur la pratique qui s'inscrit dans une
tendance globale à l'augmentation des
cyclistes autour de Lille. Sur les 22 lignes
comptabilisées dans ce calcul, seules 4
restent approximativement stables
(évolution de -2% à +3%).

Sources : données comptage de l'Association Droit au vélo (ADAV), Réalisation Cerema Hauts-de-France

NOS PARTENAIRES

